

SERMA GROUP
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 2 301 072 €.
SIEGE SOCIAL : 14, RUE GALILEE – 33600 PESSAC
R.C.S. BORDEAUX B 380 712 828

ASSEMBLEE GENERALE DU 16/05/2024

RAPPORT DE GESTION
du Directoire

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale conformément aux dispositions légales et réglementaires, pour approuver les comptes sociaux de la société SERMA GROUP et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Ces comptes ont été établis en application respectivement des articles L.232-1 et L.233-16 du Code de commerce.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Ils ont été présentés au Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 14 mars 2024.

Le présent rapport a été établi en application des articles L.232-1 alinéa 2 et L.233-26 du Code de commerce. Il a été tenu à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue de l'assemblée conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les comptes annuels de la société SERMA GROUP et les comptes consolidés ont été établis conformément aux règles légales de présentation et d'évaluation.



I. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE SERMA GROUP

I.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE SERMA GROUP DURANT L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a été d'une durée normale de 12 mois.

Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 45 807 K€ et se répartit comme suit :

- France : 44 992 K€
- Exportation : 815 K€

Ce Chiffre d'Affaires inclut un montant « d'Affaires Portées », pour le compte de nos filiales dans le cadre de contrats de référencement et d'offres globales portées pour le groupe par SERMA GROUP, de 42 291 K€.

Le total des produits d'exploitation s'élève au 31 décembre 2023 à 45 899 K€.

Le total des charges d'exploitation s'élève au 31 décembre 2023 à 45 891 K€.

Elles se sont réparties de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes : 43 808 K€
- Impôts et taxes : 72 K€
- Salaires et traitements : 1 248 K€
- Charges sociales : 740 K€
- Dotations aux amortissements : 23 K€

Le résultat d'exploitation s'élève en 2023 à la somme de 7 K€.

Les produits financiers s'élèvent à la somme de 15 230 K€.

Les charges financières s'élèvent à la somme de 84 K€.

Le résultat courant s'élève à la somme de 15 153 K€.

Le résultat exceptionnel s'élève à la somme de -10 K€.

Le compte de résultat se solde par un profit net après impôt 14 701 K€.

Au bilan, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 23 257 K€.

I.2. AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le Groupe SERMA s'est implanté sur le continent américain avec l'acquisition, en juillet 2023, pour un montant de 2,1 M\$ de MICROTECH LABORATORIES, laboratoire d'expertises et d'analyses électroniques implanté à Plano en banlieue de Dallas, Texas.

En juillet 2023, la société SERMA SAFETY & SECURITY a fait l'acquisition pour un montant de 1,4 M€ de SAFERIVER, société spécialisée dans le conseil en sûreté de fonctionnement et cybersécurité des systèmes embarqués à logiciels prépondérants.

En octobre 2023, la société SERMA ENERGY a fait l'acquisition pour un montant 3,9 M€ de H2 Pulse, société spécialisée dans l'activité d'ingénierie et le conseil dans le domaine de l'hydrogène liquide et gazeux.

Après différents échanges avec l'AMF, la Direction du Groupe a opté pour un retrait de la cote (Marché EURONEXT growth) du groupe.

SERMA GROUP a reçu le Mardi 24/01/2023 le Visa de l'AMF autorisant la société FINANCIERE FARADAY à racheter les titres SERMA GROUP du « flottant ».

FINANCIERE FARADAY a acquis la totalité des 5 872 actions SERMA GROUP non détenues par elle, représentant 7 311 droits de vote, soit 0,51% du capital et 0,44% des droits de vote de cette société.

I.3. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU RAPPORT

Néant

I.4. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

L'évolution de la trésorerie s'illustre par les données ci-dessous.

K€	2023	2022	2021	2020
Emprunt et dettes financières	1 005	2 682	4 353	10 051
VMP et Disponibilités	3 399	5 547	8 679	10 541
Trésorerie nette	2 394	2 865	4 326	490

I.5. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET MODIFICATIONS INTERVENUES EN COURS D'EXERCICE

I.5.1. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SERMA GROUP AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Suite à (i) l'acquisition par Financière Faraday des actions du « flottant » comme rappelé au paragraphe I.2 ci-dessus, (ii) à la fusion-absorption de Watt Participations par Financière Faraday conformément au traité de fusion en date du 6 mai 2023, dont la réalisation définitive a été constaté par Assemblée Générale en date du 30 juin 2023, et, (iii) à la fusion-absorption de Financière Watt par Financière Faraday conformément au traité de fusion en date du 12 septembre 2023, dont la réalisation définitive a été constaté par Assemblée Générale en date du 15 novembre 2023, Financière Faraday détient désormais directement 100 % du capital et des droits de vote de SERMA GROUP.

I.5.2. PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR LES SALARIES, SOIT DIRECTEMENT, SOIT PAR UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT OU UN PLAN D'EPARGNE D'ENTREPRISE

La participation des salariés au capital social au sens de l'article L 225-102 du code de commerce, c'est-à-dire les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L. 3332-1 et suivants du code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre de fonds communs de placement d'entreprise, ainsi que les actions détenues directement par les salariés au titre des privatisations et de la participation aux résultats de l'entreprise durant les périodes d'incessibilité, représente 0 % du capital social.

I.5.3. ACQUISITION D' ACTIONS DESTINEES A ETRE ATTRIBUEES AUX SALARIES DANS LE CADRE DE L'INTERESSEMENT DU PERSONNEL AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice 2023, la société SERMA GROUP n'a procédé à aucune acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

I.6. PRISE DE PARTICIPATION OU PRISE DE CONTROLE

SERMA GROUP a souscrit au capital initial de la société SERMA US Corp., dont elle est l'unique associée.

Cette société a été créée le 9 mars 2023 dans l'état du Delaware pour accompagner le GROUPE SERMA dans son développement aux Etats Unis.

Le capital de cette société a été porté à 2 750 K\$ en Juillet 2023 par incorporation du compte courant SERMA GROUP.

I.7. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice net de 14 701 446€.

Il est proposé de procéder à l'affectation suivante des résultats :

A. Solde du compte de résultat 2023 :	14.701.446 €
B. Report à nouveau au 31/12/2023 :	124.450 €
C. Résultat affectable :	14.825.896 €
D. Résultat distribuable :	14.825.896 €
E. Résultat distribué :	6.040.314 €
F. Affectation en Report à nouveau :	8.785.582 €
G. Solde Report à nouveau après affectation du résultat de l'exercice :	8.785.582 €

Le dividende par action se trouve ainsi fixé à CINQ Euros et vingt-cinq Cents (5,25 €).

Il serait mis en paiement au plus tard le 21 juin 2024.

Les revenus ainsi distribués seraient par ailleurs éligibles, en totalité, à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Le Président rappelle par ailleurs qu'au titre des trois exercices précédents, la société a distribué les dividendes suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement (dividendes)	Revenus non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31/12/2020	4.199.456,40 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2021	16.797.825,60 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2022	14.956.968 €	Néant

I.8. EVOLUTION PREVISIBLE

Le budget 2024 se traduit par un chiffre d'affaires de 3 620 K€ hors Affaires portées et un résultat d'exploitation de 113 K€.

I.9. DEPENSES ET CHARGES PREVUES PAR L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS)

Il est précisé que le total des dépenses somptuaires, telles que définies par l'Article 39-4 du CGI, s'élève à 45 K€ et que le montant de l'impôt supporté au titre de ces dépenses et charges ressort à 11 K€.

II. MANDATAIRES SOCIAUX – COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons :

- que les mandats de membres du Conseil de Surveillance de Messieurs Marc DUS et Daniel TRIAS viennent à expiration lors de la présente Assemblée Générale.

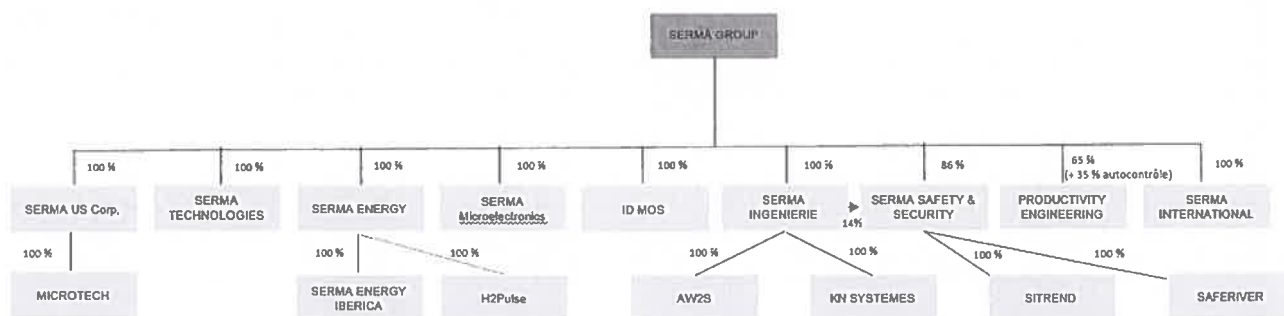
Vous aurez donc à vous prononcer sur le renouvellement de ces mandats pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra au cours de l'année 2030.

- que les mandats de l'un de nos co-commissaires aux comptes titulaires et de notre commissaire aux comptes suppléant viennent également à échéance avec la présente Assemblée. Il vous sera donc proposé :
 - de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société MAZARS ;
 - de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L.823-1 du Code de Commerce, dans la mesure où le commissaire aux comptes titulaire est une société pluripersonnelle.

III. APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

III.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Organigramme SERMA GROUP au 31/12/2023



Périmètre de consolidation au 31/12/2023

Sociétés	Siren	Siège social	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
SERMA GROUP	380 712 828	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	Mère	Mère	Mère
SERMA TECHNOLOGIES	824 110 613	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
SERMA SAFETY and SECURITY	812 203 479	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
SITREND	840 467 542	23 RUE DE BERRI 75008 PARIS 8	100	100	IG
SERMA ENERGY	833 167 919	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
SERMA ENERGY IBERICA	CIF B 42958470	Castelldefels 08860, 337 Passeig del Ferrocarril,	100	100	IG
SERMA INGENIERIE	378 457 857	Rue de l'Aussonnelle – Au village 31700 CORNEBARRIEU	100	100	IG
KN Systèmes	419 030 796	80 AVENUE ARCHIMEDE 13090 AIX EN PROVENCE	100	100	IG
AW2S	754 013 746	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
ID-MOS	440 324 085	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
Serma Microelectronics (HCM)	440 958 270	Avenue Joliot Curie 17180 Perigny	100	100	IG
H2PULSE	880 582 721	Halle technologique de Rangueil – Catar, 539 All. Huguette Delavault, 31400 Toulouse	100	100	IG
SAFERIVER	485 374 136	9 B RUE DELERUE 92120 MONTROUGE	100	100	IG
Productivity Engineering GmbH		7, Behringstrasse 71 083 HERREBERG Allemagne	100	100	IG
SERMA INTERNATIONAL		Cité Technologique - El Ghazala- Route de Raoued Km 3,5 - 2088 ARIANA Tunisie	99.99	99.99	IG
SERMA US		Etats Unis	100	100	IG
MICROTECH LABORATORIES		Dallas, Etats Unis	100	100	IG

IG : intégration globale / IP : intégration proportionnelle / MEE : mise en équivalence

Il n'existe pas d'entités ad hoc selon le sens du règlement ANC n°2020-01 et aucune société n'est exclue du périmètre.

Variation du périmètre

Au cours du 2ème semestre 2023, les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre :

- SERMA US Corp., société au capital initial de 10 \$ créée le 9 mars 2023 dans l'état du Delaware pour accompagner le GROUPE SERMA dans son développement aux Etats Unis. Le capital de cette société a été porté à 2 750 K\$ en Juillet 2023 par incorporation du compte courant SERMA GROUP.
- MICROTECH LABORATORIES, titres acquis en totalité le 20 juillet 2023 par la société SERMA US Corp. pour un montant de 2,1 M\$.
- SAFERIVER, titres acquis en totalité le 28 juillet 2023 par la société SERMA SAFETY & SECURITY pour un montant de 1,4 M€.
- H2 Pulse, titres acquis en totalité le 25 octobre 2023 par la société SERMA ENERGY pour un montant total de 3,9 M€.

III.2. ACTIVITE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève en 2023 à la somme de 174 573 K€, en progression de 2,6 % sur l'exercice précédent.

La croissance organique du CA du groupe s'élève à 1,5 %.

Le chiffre d'affaires 2023 du groupe se répartit principalement sur les secteurs d'activité suivants :

• Automobile :	20,8 %
• Aéronautique :	20,4 %
• Autres industries :	13,7 %
• Fabricants de l'Électronique :	11 %
• Energie, Métallurgie, Chimie :	9,5 %
• Spatial et Militaire :	9,5 %

En 2023, l'activité des sociétés a été la suivante :

SERMA GROUP :

Voir Paragraphe I.1. Ci-dessus.

SERMA TECHNOLOGIES :

La société affiche un chiffre d'affaires 31 333 K€, un Résultat d'Exploitation de 4 943 K€ et un Résultat Net après Impôt de 3 721 K€.

SERMA INGENIERIE : La société affiche un chiffre d'affaires de 61 520 K€.

Le Résultat d'Exploitation atteint 6 765 K€ et un Résultat Net après Impôt 9 175 K€.

ID-MOS : En 2023, le niveau d'activité atteint 16 079 K€ en léger retrait de 2,9 % par rapport à celui de l'année 2022.

Le Résultat d'Exploitation s'élève à 3 834 K€, soit une marge opérationnelle de 23,8 %.

Le Résultat Net après Impôt s'élève à 3 139 K€.

SERMA INTERNATIONAL : Le chiffre d'affaires 2023 a été produit en quasi-totalité en sous-traitance des filiales françaises du Groupe.
Le Résultat d'exploitation est un bénéfice de 161 K€.

SERMA MICROELECTRONICS (ex HCM.SYSTREL) :

La société a enregistré un Chiffre d'Affaires de 18 241 K€. Ce niveau d'activité est en forte progression (+13 %) par rapport à celui de l'année 2022.

Le résultat d'exploitation en forte progression également par rapport à l'exercice précédent de 25 % atteint 5 927 K€, soit une marge opérationnelle de 32,5 %.

Le Résultat Net après impôt de la société atteint 4 199 K€ en 2023 contre 4 926 K€ en 2022.

PE :

La société enregistre un Chiffre d'Affaires de 5 772 K€ en progression de 30,1 % par rapport à 2022 et un résultat net après impôt de 531 K€ pour l'année 2023.

SERMA SAFETY and SECURITY :

La société affiche un Chiffre d'Affaires de 25 706 K€, un REX de 1 498 K€ et un résultat net de 2 169 K€.

AW2S : Le chiffre d'affaires, le REX et le résultat net de cette société s'élèvent à 5 706 K€, 672 K€ et 715 K€.

SERMA ENERGY : La société affiche un chiffre d'affaires de 12 241 K€, en très forte progression (99,2 %) par rapport à 2022.

Le Résultat d'Exploitation atteint 4 133 K€ au 31 décembre 2023 et le Résultat Net après Impôt s'élève à 3 444 K€.

KN SYSTEMES : Le chiffre d'affaires, le REX et le Résultat net de cette société s'élèvent respectivement à 2 809 K€, 494 K€ et 461 K€.

SERMA ENERGY IBERICA : Le résultat d'exploitation de cette société au 31/12/2023 est de 102 K€.

SITREND : Le chiffre d'affaires, le REX et le Résultat net de cette société s'élèvent respectivement à 2 324 K€, 305 K€ et 198 K€.

SAFERIVER : Le chiffre d'affaires et le Résultat net de cette société s'élèvent respectivement à 1 694 K€ et 89 K€.

Cette société est entrée dans le périmètre le 1^{er} juillet 2023.

SERMA US CORP :

Cette société créée en début 2023 n'a constaté aucun CA sur l'exercice et son résultat net s'élève à -928 K\$. Ce résultat est essentiellement constitué de charges exceptionnelles liées à l'acquisition de MICROTECH.

MICROTECH :

Le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le Résultat net de cette société s'élèvent respectivement à 1 487 K\$, -289 K\$ et - 306 K\$.

Cette société est entrée dans le périmètre le 1er juillet 2023.

H2 PULSE : Le chiffre d'affaires et le Résultat net de cette société s'élèvent respectivement à 1 424 K€ et 262 K€.

Cette société est entrée dans le périmètre le 1^{er} octobre 2023.

Les comptes consolidés 2023, font apparaître un Résultat d'Exploitation de 35 728 K€. Ce résultat est en progression de 11,8 % par rapport à celui de 2022. La marge opérationnelle ressort à 20,5 %, en progression de 1,7 points par rapport au taux de l'année précédente. Retraité des croissances externes le Résultat d'Exploitation du groupe est de 35 268 K€, en progression de 10,4 %.

Le résultat financier s'élève à la somme de - 526 K€.

Le résultat exceptionnel s'élève à la somme de - 718 K€.

Le résultat (part du groupe) se solde par un bénéfice net de 27 285 K€, en forte progression de 71 % par rapport à celui de 2022.

III.3. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

La situation financière du Groupe est très satisfaisante, avec une trésorerie positive de 23 766 K€ à fin décembre 2023, soit 13,6 % du chiffre d'affaires et 22,5 % des capitaux propres.

L'évolution en 2023 des postes d'endettement et de Trésorerie est la suivante :

K€	2023	2022	2021	2020
Dettes Financières*	28 549	28 612	34 214	44 410
Trésorerie	23 766	34 606	42 061	41 352
Endettement financier net	- 4 783	- 5 994	-7 847	3 058

*Emprunts, dettes auprès des établissements de crédits et dettes financières diverses

Les Dettes Financières diverses sont principalement constituées :

- Opérations en comptes courant avec la société FINANCIERE FARADAY réalisées pour financer les opérations de croissance externes,
- Emprunts souscrits dans le cadre des programmes d'investissement
- PGE souscrit en 2020 à hauteur de 10 M€. SERMA GROUP a opté pour le remboursement à l'échéance initiale de 5 M€, soit 50 % du montant total du PGE d'une part et pour l'amortissement du solde sur une durée de 3 ans d'autre part.

III.4. EVOLUTION PREVISIBLE

Le Budget consolidé du Groupe pour 2024 reconduit ses objectifs de croissance historiques et fait apparaître les éléments majeurs suivants :

- Chiffre d’Affaires de 197,2 M€
- Résultat d’Exploitation (hors CIR) de 31,7 M€, soit une marge opérationnelle de 16 %
- Résultat Financier de - 0,2 M€
- Résultat Exceptionnel de 0,02 M€
- Résultat Net avant Impôts de 31,4 M€ (hors impact du CIR), soit 15,9 % du Chiffre d’Affaires.

III.5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour l’ensemble du Groupe, l’ensemble des dépenses de Recherche et Développement engagées en 2023 a totalisé un montant de 19 811 K€ et représente 11 % du chiffre d’affaires consolidé du Groupe en 2023.

Dans toutes les sociétés du Groupe, les coûts engagés ont été comptabilisés dans le compte de résultat en charges d’exploitation.

Le groupe a bénéficié de crédits impôt recherche. Ceux-ci s’élèvent 7.496 K€ à périmètre constant, contre 6.555 K€ au titre de l’exercice précédent. Le CIR des entités entrantes dans le périmètre est de 539 K€. Ces crédits d’impôt sont enregistrés en subvention d’exploitation.

III.6. INFORMATIONS DIVERSES

- **Risques financiers** : le Groupe est peu sensible aux risques de marché. En ce qui concerne le risque de change, la part de chiffre d’affaires réalisé à l’étranger hors zone euro est aujourd’hui assez faible. L’exposition du chiffre d’affaires aux fluctuations monétaires n’est donc pas significative. Par ailleurs, le groupe n’est pas engagé dans des contrats impliquant des produits de placement ou spéculatifs dérivés. L’ensemble de la trésorerie est placé sur des instruments dont le rendement est lié au taux du marché monétaire.
- Par ailleurs, compte tenu de la structure de sa clientèle, le Groupe n’est pas soumis au risque de contrepartie.



• **Délais de paiement** : Conformément aux articles L.441-14 et D.441-6 du code de commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, publient dans le rapport de gestion, mentionné à l'article L. 232-1 du code de commerce :

1° Pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice ;

2° Pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

Nous vous présentons dans les tableaux suivants les informations correspondantes.

Délais de paiement Fournisseurs

€ HT	Tranche de retard				TOTAL
	1-30 J	31-60 J	61-90 J	91 J et +	
Nombre de factures concernées					185
Montant total des factures concernées	2 399 660	342 604	85 183	152 107	2 979 554
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	5,70 %	0,81 %	0,20 %	0,36 %	7,08%

Délais de paiement Clients

€ HT	Tranche de retard				TOTAL
	1-30 J	31-60 J	61-90 J	91 J et +	
Nombre de factures concernées					75
Montant total des factures concernées	982 425	110 981	49 952	60 533	1 203 891
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice	2,14 %	0,24 %	0,11 %	0,13 %	2,63%



IV. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIÈRE

La Déclaration de Performance Extra Financière du Groupe Serma est présentée en annexe de ce rapport conformément aux dispositions des articles L.225-102-1 et R. 225-105 du Code de Commerce.

Compte tenu des informations qui précèdent, il est proposé à l'Assemblée d'approuver les projets de résolutions soumis à son examen et de donner au Directoire quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel elle a à se prononcer.

Fait à Pessac, le 7 mars 2024.

LE DIRECTOIRE

Monsieur Philippe BERLIE
Président du Directoire

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping diagonal stroke followed by a smaller, more complex flourish.



COMPTES CONSOLIDES APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MAI 2024
CERTIFIES CONFORMES PAR LE PRESIDENT

Pour la période
du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

-o-o-o-

Groupe Serma
14 Rue Galilée - CS10055
33615 Pessac - France

Documents de synthèse

Bilan actif

Bilan actif consolidé K€	31.12.2023	31.12.2022
Immobilisations incorporelles	44 886	36 809
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	42 048	35 647
Immobilisations corporelles	24 042	22 475
Immobilisations financières	2 578	787
Actif immobilisé	71 506	60 071
Stocks et en-cours	15 002	11 291
Clients et comptes rattachés	56 874	51 177
Autres créances et comptes de régularisation	41 087	32 498
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	1 200	656
Valeurs mobilières de placement	1 402	338
Disponibilités	22 364	34 268
Actif circulant	136 728	129 573
Total Actif	208 234	189 643

Bilan passif

Bilan passif consolidé K€	31.12.2023	31.12.2022
Capital	2 301	2 301
Primes liées au capital	4 389	4 389
Réserves et résultat consolidés	98 812	86 577
Autres	279	(2)
Capitaux propres (Part du groupe)	105 781	93 265
Intérêts minoritaires	0	0
Total des capitaux propres	105 781	93 265
Autres fonds propres	261	207
		0
Provisions pour risques et charges	3 857	3 028
Provisions	3 857	3 028
Dettes financières	28 549	28 612
Fournisseurs et comptes rattachés	20 460	25 013
Autres dettes et comptes de régularisation	49 325	39 519
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	103	0
Dettes	98 334	93 143
Total Passif	208 234	189 643

Compte de résultat

Compte de résultat K€	31.12.2023	31.12.2022
Chiffre d'affaires	174 573	170 138
Autres produits d'exploitation	15 521	12 531
Achats consommés	(38 974)	(41 048)
Charges de personnel	(88 490)	(82 434)
Autres charges d'exploitation	(18 822)	(19 920)
Impôts et taxes	(2 378)	(2 723)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(5 702)	(4 591)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	35 728	31 954
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	35 728	31 954
Charges et produits financiers	(526)	(349)
Charges et produits exceptionnels	(718)	(8 524)
Impôts sur les résultats	(7 198)	(7 167)
Résultat net des entreprises intégrées	27 285	15 914
Résultat net de l'ensemble consolidé	27 285	15 914
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net (part du groupe)	27 285	15 914

Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie consolidé k€	2023.12	2022.12
Résultat net total des entités consolidées	27 285	15 914
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	5 710	12 508
Variation de l'impôt différé	93	(158)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	277	4
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(181)	(131)
Marge brute d'autofinancement	33 184	28 137
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(13 163)	(5 083)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	20 021	23 054
Acquisitions d'immobilisations	(10 877)	(7 640)
Cessions d'immobilisations	2 660	242
Réduction des autres immobilisations financières	154	
Incidence des variations de périmètre	(7 580)	(253)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(15 642)	(7 651)
Émissions d'emprunts	2 956	2 039
Remboursements d'emprunts	(4 078)	(4 483)
Variations des subventions d'investissements	463	
Dividendes reçus/versés de la société mère	(14 957)	(16 798)
Variation nette des concours bancaires	10	6
Variation des comptes courants	403	(3 620)
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(15 203)	(22 856)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	(9)	(2)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(10 833)	(7 453)
Trésorerie : ouverture	34 591	42 046
Trésorerie : clôture	23 764	34 591

Annexe

Présentation du groupe

Créé en 1991, SERMA Group est spécialisé dans l'expertise, le conseil et le test des technologies électroniques, des systèmes embarqués et des systèmes d'information.

Les différentes filiales de SERMA Group interviennent notamment dans la conception, la sécurisation et la fiabilisation des produits et des données pour des secteurs soumis à de fortes contraintes environnementales.

Son modèle unique s'appuie sur des équipes d'experts, des laboratoires et des bureaux d'études internes, qui en font le leader européen indépendant dans son domaine d'activité.

Le Groupe a développé une expertise reconnue autour de ses métiers :

- Technologies de l'électronique et des matériaux
- Énergie
- Microélectronique
- Ingénierie des systèmes embarqués
- Sûreté de fonctionnement et cybersécurité

Évènements significatifs

Le Groupe SERMA s'implante sur le continent américain avec l'acquisition, en juillet 2023, pour un montant de 2 074 KUSD de MICROTECH LABORATORIES, laboratoire d'expertises et d'analyses électroniques implanté à Plano en banlieue de Dallas, Texas.

En juillet 2023 SERMA Safety and Security a fait l'acquisition pour un montant de 1 374 K€ de SafeRiver, société spécialisée dans le conseil en sûreté de fonctionnement et cybersécurité des systèmes embarqués à logiciels prépondérants.

En octobre 2023 SERMA Energy a fait l'acquisition pour un montant 3 918 K€ de H2 pulse, société spécialisée dans l'activité d'ingénierie et le conseil dans le domaine de l'hydrogène liquide et gazeux.

Après différents échanges avec l'AMF, la Direction du Groupe a opté pour un retrait de la cote (Marché EURONEXT growth) du groupe.

Serma Groupe a reçu le 24/01/2023 le Visa de l'AMF autorisant la société Financière Faraday à racheter les titres Serma groupe du « flottant ».

Financière Faraday a acquis la totalité des 5 882 actions Serma groupe non détenues par lui, représentant 7 311 droits de vote, soit 0,51% du capital et 0,44% des droits de vote de cette société.

La société Serma Safety and Security a versé un complément de prix de 300K€ dans le cadre du rachat de la société Si Trend.

Règles et méthodes comptables

Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément :

- aux hypothèses de base de maintien des coûts historiques, continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables et d'indépendance des exercices,
- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

Modalités de consolidation

- Critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la société Serma groupe exerce un contrôle durable de droit ou de fait, sans partager le contrôle et dont le chiffre d'affaires et le total bilan représentent une part significative des montants consolidés, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement par la société Serma groupe et un autre groupe ou une autre personne physique sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives ne sont pas consolidées.

Le périmètre de consolidation est présenté en note "Périmètre de consolidation".

- Date d'effet des acquisitions et des cessions

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective :

- soit à la date d'acquisition ou d'apport des titres,
- soit à la date de prise de contrôle ou d'influence notable si l'acquisition a eu lieu en plusieurs fois,
- soit à la date prévue par le contrat d'acquisition si celui-ci prévoit le transfert du contrôle à une date différente de celle du transfert des titres.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable. En cas de perte de contrôle sans cession, par exemple suite à une dilution ou en cas de restrictions sévères et durables remettant substantiellement en cause le contrôle ou l'influence, ou encore les possibilités de transfert de trésorerie avec les autres sociétés du Groupe, la sortie du périmètre de consolidation est concomitante au fait générateur de la perte de contrôle ou d'influence notable.

- Opérations internes au Groupe

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées globalement ou proportionnellement ainsi que tous les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminées.

Les opérations, affectant ou non le résultat consolidé, qui interviennent entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement sont éliminées dans la limite du pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les comptes des filiales libellés en devise étrangère sont convertis selon la méthode du taux de clôture. Celle-ci consiste à convertir les postes de bilan au taux de clôture et les éléments du résultat au taux moyen de l'exercice. Les écarts de conversion sont inscrits dans les capitaux propres.

- Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés sont établis à la date du 31 décembre 2023, date de clôture de la société mère. Toutes les sociétés du périmètre consolidé clôture leur exercice à la date du 31 décembre 2023.

- Devise retenue et méthodes de conversion appliquées aux sociétés étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe ainsi que les notes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été préparés sur la base des comptes des sociétés de la zone euro établis en euros et des comptes des sociétés étrangères établis dans leur devise de fonctionnement et convertis en euros.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :

- Au cours de clôture pour les comptes de bilan,
- Au taux moyen annuel pour les comptes de résultat.

Les différences de change ainsi dégagées sont comptabilisées en écarts de conversion dans les capitaux propres.

L'écart de conversion résultant de l'impact de la variation du taux de change entre l'ouverture et la clôture et d'autre part de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultat et le bilan est inclus dans les capitaux propres consolidés dans le poste « Réserves de conversions ».

Pays	Devise	2023.12		2022.12	
		Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
France	Euro	1	1	1	1
Tunisie	Dinar Tunisien	0.3021	0.2977	0.2949	0.3021
USA	Dollar US	0.9444	0.9249	0.9050	0.0791

Il n'a été pratiqué aucun retraitement, préalable à la conversion, pour tenir compte des effets d'inflation en l'absence d'entités consolidées situées dans un pays en hyperinflation.

- Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement. Le contrôle exclusif résulte du pouvoir pour le Groupe de diriger les politiques financières ou opérationnelles, de manière à obtenir des avantages de leurs activités. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans la société.

La société consolidante est présumée exercer un contrôle de fait sur une autre entité lorsque les deux conditions suivantes sont simultanément remplies :

- elle a disposé, pendant deux exercices successifs, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote ;
- aucun autre associé ou actionnaire ne détient, directement ou indirectement, une fraction supérieure à la sienne.

Les filiales contrôlées de manière conjointe sont intégrées proportionnellement. Le contrôle conjoint est caractérisé par le partage du contrôle de l'entreprise. Deux éléments indiquent cette forme de contrôle :

- Un nombre limité d'associés qui partagent le contrôle,
- Un accord contractuel qui prévoit l'exercice du contrôle conjoint et la prise des décisions essentielles à la réalisation des objectifs.

Les filiales pour lesquelles la société Serma Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Cette méthode de consolidation consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans le capital, ainsi que l'écart d'acquisition y afférent le cas échéant. L'influence notable est présumée lorsque la société dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote d'une autre société.

Méthodes et règles d'évaluation

- Application des méthodes obligatoires

Le Groupe SERMA applique les méthodes obligatoires définies par le règlement ANC 2020-01 sur les comptes consolidés, suivantes :

- Inscription à l'actif des contrats de crédit-bail et contrats similaires,
- Comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'actif,
- Comptabilisation des impôts différés.
- Étalement des frais d'émission et des primes de remboursement et d'émission des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt,
- Inscription au compte de résultat des écarts de conversion sur actifs et passifs monétaires libellés en devises.

- Méthodes utilisées pour les postes significatifs

Traitement des écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actif et passif concernés.

La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que marques, licences et parts de marché, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste de provision pour risques et charges lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Conformément à l'application des nouvelles règles de la directive de l'Union Européenne sur les incorporels, une analyse des durées d'utilisation des écarts d'acquisition positifs est effectuée. Celle-ci conduit à :

- Ne pas amortir les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du bilan consolidé lorsque la durée d'utilisation est non limitée, le groupe effectuant alors des tests de perte de valeur. Lorsque la valeur issue des tests est inférieure à la valeur nette des écarts d'acquisition, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.
- Amortir linéairement les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du bilan consolidé lorsque la durée d'utilisation est limitée. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Lorsqu'il existe un quelconque indice que la valeur actuelle d'un actif (immobilisation incorporelle ou corporelle) pourrait être inférieure à sa valeur nette comptable, alors la valeur actuelle de l'actif est évaluée et, le cas échéant, une perte de valeur est constatée. Qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, un test annuel de pertes de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées est effectué, en comparant leur valeur nette comptable à leur valeur actuelle.

En matière d'actifs individuels, les indices de perte de valeur proviennent essentiellement d'une diminution des valeurs de marché, d'une obsolescence technique ou d'une modification prévue dans leur utilisation. La valeur actuelle est généralement basée sur la valeur de marché. En matière de tests de pertes de valeur au niveau du Groupe, les actifs non financiers sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs identifiables qui génère des flux de trésorerie.

Ces groupes d'actifs sont définis en prenant en compte la manière dont sont gérées les activités du Groupe. Pour le groupe Serma Group, ces groupes d'actifs peuvent être analysés par entité juridique. Chaque entité reflète un groupe d'actif homogène.

Cette approche permet d'avoir des groupes d'actifs dont les entrées de trésorerie sont largement indépendantes des entrées de trésorerie des autres groupes d'actifs. Les groupes d'actifs auxquels des écarts d'acquisition ont été attribués sont testés annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible. Ceux qui n'ont pas d'écart d'acquisition sont testés s'il existe des indicateurs spécifiques de pertes de valeurs.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale diminuée des coûts de cession. Pour la plupart des groupes d'actifs, la valeur actuelle est basée sur la valeur d'usage, égale au montant des flux de trésorerie futurs actualisés en fonction d'un Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC). Les flux de trésorerie futurs des groupes d'actifs sont basés sur des prévisions à cinq ans auxquelles s'ajoute une valeur terminale évaluée à partir des prévisions de flux de trésorerie actualisés par le CMPC. Les taux d'actualisation utilisés sont compris entre 7.18 % et 20.44 %. Une variation de 5% du taux Wacc ne changerait pas les conclusions des tests initiales.

En cas de constatation d'une perte de valeur, l'écart d'acquisition est déprécié en premier. Le solde éventuel est ensuite imputé aux autres actifs au prorata de leur valeur nette comptable à la date de clôture. Lorsque les circonstances conduisant à constater une perte de valeur des actifs ont cessé d'exister, la perte de valeur correspondante est reprise, à l'exception de celle relative aux écarts d'acquisition. Les variations de pertes de valeur sont enregistrées dans les autres produits et charges d'exploitation, sauf lorsqu'elles figurent dans les éléments non récurrents.

Il n'y a pas eu de nouvelle dotation aux dépréciations des écarts d'acquisition sur l'exercice 2023.

Autres informations concernant les écarts d'acquisition

SERMA SAFETY AND SECURITY a procédé à la fusion juridique des sociétés NES en Décembre 2020 et SITREND au 1er janvier 2024 afin de pouvoir en extraire un maximum de synergies.

Afin de servir au mieux cet objectif une nouvelle organisation stratégique, opérationnelle et commerciale a été mise en place en 2023 afin d'améliorer l'efficacité globale de SERMA SAFETY & SECURITY et de poursuivre son développement en lien avec la stratégie globale du groupe.

Un comité stratégique regroupant l'ensemble des métiers et compétences (S3, ex NES ou ex SITREND) a été ainsi instauré.

Il a également été décidé de regrouper les compétences opérationnelles dans des Business Units globalisées qu'il s'agisse d'IEC (activité S3) avec ACS (ex NES) et GRC (ex NES) ou encore des activités SITREND avec PSC (ex NES) permettant notamment le partage d'un planning commun afin de pouvoir utiliser les ressources interchangeables de façon globalisée et non plus isolée.

La gestion des offres globales est désormais un objectif majeur de la direction des opérations et une direction technique a été créée afin d'harmoniser les pratiques et porter des sujets communs de R&D.

Enfin, il convient de remarquer que les marques/sociétés NES et SITREND n'ont pas été conservées afin de globaliser l'approche commerciale auprès des différents prospects.

NES et SITREND étant désormais indissociables de SERMA SAFETY & SECURITY, l'évaluation des fonds de commerce a été effectuée de manière globale, selon la méthode appliquée par le groupe pour tester tous les actifs incorporels, malgré l'individualisation faite au moment de leur acquisition.

Ce test a conclu à l'absence d'indice de perte de valeur

L'écart d'acquisition de la société Micro tech a été comptabilisé en devises. Il sera le sujet d'un calcul d'écart de conversion annuel.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (hors fonds de commerce) sont principalement constituées par des concessions, brevets licences.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

Les actifs immobilisés incorporels font l'objet d'une dépréciation complémentaire dans le cas où la valeur nette comptable devient supérieure à la valeur vénale probable.

Lorsque la valeur vénale ou d'usage de l'immobilisation présentant un indice de perte de valeur est déterminable, l'immobilisation est testée à son niveau. Dans le cas contraire, c'est la valeur du groupe d'actifs auquel appartient l'immobilisation qui est testée.

Les groupes d'actifs auxquels sont affectés l'écart d'acquisition sont déterminés en fonction des activités sur une base raisonnable et cohérente. Les écarts d'acquisition non amortis sont testés au moins une fois par an.

Le groupe a opté pour la méthode de référence de comptabilisation des frais de développement à l'actif du bilan.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique. Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements, calculés selon la méthode linéaire, sont déterminés par référence aux durées suivantes conformes à la pratique professionnelle :

Constructions	15 à 50 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation complémentaire dans le cas où la valeur nette comptable devient supérieure à la valeur vénale probable.

Biens en location financement

Les biens en location financement présentant les caractéristiques contractuelles d'une acquisition sont comptabilisés à l'actif pour leur coût de revient et amortis selon la méthode décrite ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif. Les charges du loyer sont annulées en contrepartie d'amortissements et de frais financiers.

Les biens en location financement ne présentant pas de caractère significatif n'ont pas été retraités.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées au coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres sont estimés à leur valeur économique en tenant compte de différents critères dont la quotepart de situation nette, les risques afférents à l'exploitation et l'intérêt économique pour le Groupe.

Ces titres correspondent à des sociétés exclues du périmètre de consolidation, étant donné l'absence de contrôle ou d'influence notable exercée sur elles par le Groupe.

Les dividendes reçus, le cas échéant, de ces sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits financiers l'année de la décision de l'Assemblée Générale.

Les créances rattachées à des participations et les prêts représentent les créances nées à l'occasion de prêts octroyés à des entités dans lesquelles la société (prêteur) détient directement ou indirectement une participation.

Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité. Les valeurs d'utilité des titres non consolidés et créances rattachées à ces participations sont estimées par la Direction sur la base de différents critères dont la quotepart de situation nette, la juste valeur du fonds de commerce et de certains stocks, les perspectives de développement et de rentabilité, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation, les risques afférents à l'exploitation et l'intérêt économique pour le Groupe.

Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence, correspondant à la quote-part des capitaux propres de l'entité mise en équivalence, sont évalués, à la clôture selon les mêmes principes d'évaluation que les titres de participation. Lorsque Serma groupe a une obligation légale ou implicite de soutenir l'entreprise mise en équivalence, les quotes-parts de capitaux propres négatifs dans les entreprises mises en équivalence font l'objet d'une provision enregistrée au passif du bilan consolidé.

A ce jour, aucune société n'est mise en équivalence.

Stocks et travaux en cours

Marchandises et matières premières :

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués suivant la méthode du « premier entré, premier sorti ». La valeur brute des marchandises et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient.

En cours de biens et de services

Des travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice en fonction du nombre d'heures d'étude affectées au projet. La valorisation est effectuée en affectant aux heures facturables le coût de la main d'œuvre directe et l'ensemble des frais indirects de production identifiables.

Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- Le montant global du contrat peut être évalué de façon fiable ;
- Le pourcentage d'avancement du projet peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes ;
- Les temps d'études et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Dans cette méthode, les produits correspondant au contrat sont pris en compte en fonction de l'avancement des études à la date de l'arrêté des comptes, mesuré en fonction des lots (ou sous-affaires) livrés à la clôture de l'exercice.

Aucune dépréciation directe n'est constatée sur les en-cours. Toutefois, une éventuelle évolution défavorable de la marge sur les lots restant à fournir est prise en compte dans la valorisation à la clôture.

Autres contrats

Les études de courte durée terminées et non encore facturées à la date de clôture de l'exercice, font l'objet d'une comptabilisation en « facture à établir » et le montant correspondant figure dans le poste client.

Les études non terminées à la date de clôture de l'exercice et dont la remise intervient au cours des premiers mois de l'exercice suivant la clôture des comptes, sont comptabilisées selon la méthode de l'achèvement.

Le produit est comptabilisé intégralement sur l'exercice d'achèvement de la prestation.

Une dépréciation est constituée si un dépassement du devis initial est identifié.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur marchande du stock est inférieure à son coût d'achat.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Toutefois, si celles-ci présentent un risque de non recouvrement, une provision pour dépréciation est constituée.

Créances et dettes en monnaies étrangères

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture.

Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont traités selon la méthode prévue par le règlement ANC 2020-01 et ne sont plus comptabilisés en résultat financier.

Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les VMP sont analysées comme des équivalents de trésorerie dans la mesure où ces valeurs de placement ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur en raison de leur nature et peuvent être aisément converties en disponibilités du fait de l'existence d'un marché ou d'un acquéreur potentiel.

Elles sont évaluées pour leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Cette dépréciation est calculée pour chaque ligne de même nature, afin de ramener leur valeur à leur valeur probable de négociation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision sont les suivantes :

- Convention collective applicable : Métallurgie
- Table de mortalité : INSEE 2022,
- Taux de revalorisation des salaires : 3%,
- Taux de rotation : 0 à 5%, Table de rotation : Turn over 2004
- Taux de charges : 42 à 45%
- Taux d'actualisation : 3.70%
- Age de départ à la retraite minimum pour le taux plein : en fonction de l'année de naissance du salarié, 65 ans et du départ volontaire du salarié.
- Actualisation de la provision tous les ans.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Impôts différés

La situation fiscale différée est déterminée pour chaque entité ou groupe fiscal sur la base des retraitements de consolidation et des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs ou des passifs et leur valeur fiscale.

Les impôts différés actifs et passifs sont actualisés sauf lorsqu'ils proviennent de différences temporaires engendrées par des opérations comptabilisées pour une valeur déjà actualisée.

Des actifs d'impôts différés sur différences temporaires ou sur déficits fiscaux reportables sont comptabilisés lorsque leur réalisation future est probable.

L'effet des variations de taux liées aux changements de taux d'impôts ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Le taux d'impôt retenu au 31 décembre 2023 pour la détermination des impôts différés est de 25%.

Subventions publiques

Les subventions publiques ne font l'objet d'une comptabilisation en compte de résultat que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- l'entreprise pourra se conformer aux conditions d'octroi des subventions ;
- les subventions sont perçues.

Les subventions sont reclassés en capitaux propres.

Comme présenté dans la réponse de l'ANC du 19 mai 2022, les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés dans le poste subventions d'exploitation pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Résultat exceptionnel

Les éléments comptabilisés dans le résultat exceptionnel ont été réalisés selon les modalités définies dans le plan comptable général français.

Ainsi, les éléments exceptionnels correspondent aux produits et charges résultant d'évènements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière régulière et fréquente.

Information sectorielle

L'activité "service" peut être analysée par entité juridique. Chaque entité reflète une activité homogène de "services".

Autres méthodes utilisées

Les retraitements suivants ont été effectués dans les comptes sociaux des filiales :

Transactions intra-groupe

Les opérations réalisées entre les sociétés du Groupe et figurant dans les comptes individuels au bilan et au compte de résultat sont neutralisées dans les comptes consolidés.

Provisions sur éléments d'actif intra-groupe

Les dépréciations de titres de participation, de prêts, de comptes courants et de comptes clients existant à l'ouverture de l'exercice sont portées dans les réserves pour leur montant brut. Parallèlement, les

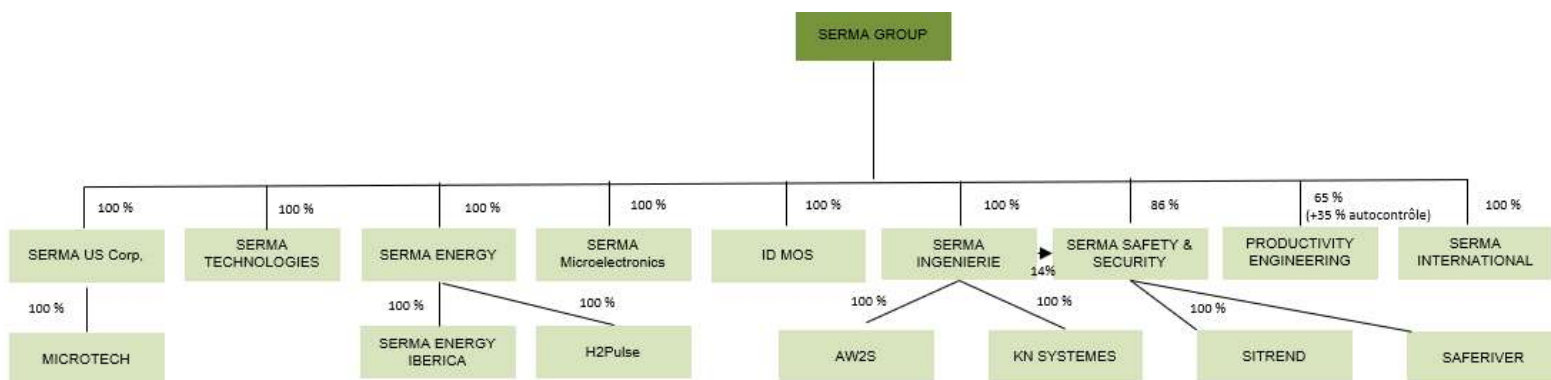
dotations et reprises constatées dans l'exercice sont neutralisées dans le compte de résultat. Toutefois, au cas particulier, lorsque les provisions qui ont été dotées par l'entreprise détentrice des titres et qui excèdent la quote-part de pertes réalisées par la filiale, celles-ci doivent être maintenues dans les comptes consolidés.

Profits internes

Les profits internes sur stocks, les plus ou moins-values réalisées sur cessions internes d'immobilisations corporelles, incorporelles ou financières sont éliminés du compte de résultat.

Périmètre de consolidation

- Organigramme



- Périmètre de consolidation

Sociétés	Siren	Siège social	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
SERMA GROUP	380 712 828	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	Mère	Mère	Mère
SERMA TECHNOLOGIES	824 110 613	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
SERMA SAFETY and SECURITY	812 203 479	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
SITREND	840 467 542	23 RUE DE BERRI 75008 PARIS 8	100	100	IG

SERMA ENERGY	833 167 919	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
SERMA ENERGY IBERICA	CIF B 42958470	Castelldefels 08860, 337 Passeig del Ferrocarril,	100	100	IG
SERMA INGENIERIE	378 457 857	Rue de l'Aussonnelle – Au village 31700 CORNEBARRIEU	100	100	IG
KN Systèmes	419 030 796	80 AVENUE ARCHIMEDE 13090 AIX EN PROVENCE	100	100	IG
AW2S	754 013 746	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
ID-MOS	440 324 085	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
Serma Microelectronics (HCM)	440 958 270	Avenue Joliot Curie 17180 Perigny	100	100	IG
H2PULSE	880 582 721	Halle technologique de Rangueil – Catar, 539 All. Huguette Delavault, 31400 Toulouse	100	100	IG
SAFERIVER	485 374 136	9 B RUE DELERUE 92120 MONTROUGE	100	100	IG
Productivity Engineering GmbH		7, Behringstrasse 71 083 HERREBERG Allemagne	100	100	IG
SERMA INTERNATIONAL		Cité Technologique - El Ghazala- Route de Raoued Km 3,5 - 2088 ARIANA Tunisie	99.99	99.99	IG
SERMA US		Etats Unis	100	100	IG
MICROTECH LABORATORIES		Dallas, Etats Unis	100	100	IG

IG : intégration globale

IP : intégration proportionnelle

MEE : mise en équivalence

Il n'existe pas d'entités ad hoc selon le sens du règlement ANC n°2020-01

- Société exclues du périmètre

Aucune société n'est exclue du périmètre.

Comparabilité des comptes

- Changement comptable

Néant

- Variation du périmètre

Au cours du 1er semestre 2023 la société Serma Microelectronics a absorbé la société Thin Film Products.
 Au cours du 2ème semestre 2023, les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre :

- Saferiver, titres acquis par la société Serma Safety and Security
- H2 Pulse, titres acquis par la société Serma Energy
- Serma US, entité créée dans la cadre de l'opération d'achat de Microtech laboratories
- Microtech laboratories, titres acquis par la société Serma US

Analyse du bilan et du compte de résultat

- Informations relatives au bilan

Ecarts d'acquisition

Libellé	2022	2023	Entrées de périmètre	Ecart de conversion	Variations de périmètre
Ecart d'acquisition	47 414	53 815	6 143	(47)	305
Amortissements des écarts d'acquisition	(2 967)	(2 967)			
Dépréciations des écarts d'acquisition	(8 800)	(8 800)			
Valeur nette	35 647	42 048	6 143	(47)	305

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecarts d'acquisition	53 815	(2 967)	(8 800)	42 048
AW2S	2 693			2 693
H2 PULSE	3 362			3 362
ID-MOS	834	(490)		344
KN SYSTEMES	2 088			2 088
MICROTECH LABORATORIES	2 218			2 218
PRODUCTIVITY ENGINEERING GMBH	1 040	(128)		912
SAFE RIVER	516			516
SERMA INGENIERIE	2 054	(1 562)		492
SERMA MICROELECTRONICS HCM	6 383	(503)		5 880
SERMA SAFETY AND SECURITY	23 735	(82)	(8 800)	14 853
SERMA TECHNOLOGIES	4 672	(201)		4 471
SI TREND	4 218			4 218

Immobilisations incorporelles et corporelles

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais de développement	2 404	3 821	42	(209)		1 484	100
Concessions, brevets et droits similaires	4 325	4 652	183		(0)	127	17
Fonds commercial		(0)	(0)				(0)
Autres immobilisations incorporelles	34	34					
Immobilisations incorporelles en cours		1 786	682				1 104
Immobilisations incorporelles	6 763	10 293	907	(209)	(0)	1 611	1 221
Constructions	452	468	16				
Installations techniques, matériel & outillage	42 623	46 672	3 953	(158)	(0)	22	232
Autres immobilisations corporelles	11 750	14 114	873	(187)	(43)	1 089	630
Immobilisations corporelles en cours	2 806	3 200	1 744			218	(1 568)
Avances et acomptes s/immo. corp.	20			(20)			
Immobilisations corporelles	57 652	64 454	6 585	(364)	(43)	1 328	(706)
Total	64 415	74 747	7 492	(573)	(43)	2 939	515
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	1 809	2 173		(151)			515

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais de développement	(1 684)	(3 222)	(277)			(1 261)	0
Concessions, brevets et droits similaires	(3 886)	(4 200)	(194)		0	(119)	
Autres immobilisations incorporelles	(31)	(34)	(3)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(5 602)	(7 455)	(474)		0	(1 379)	0
Constructions	(186)	(226)	(40)				
Installations techniques, matériel & outillage	(27 039)	(30 065)	(3 084)	65	0	(7)	
Autres immobilisations corporelles	(7 951)	(10 120)	(1 401)	187	39	(993)	
Amortissements des immobilisations corporelles	(35 177)	(40 411)	(4 525)	252	39	(1 000)	
Amortissements sur actif immobilisé	(40 778)	(47 866)	(4 999)	252	39	(2 380)	0
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(1 245)	(1 479)	(385)	151			

Immobilisations financières

Libellé	2022	2023	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	14	1 495	3 890	(2 409)			
Titres immobilisés (courants)	(40)		247	(207)			
Dépôts et cautionnements versés	812	1 081	264	(95)	(6)	105	
Immobilisations financières	786	2 576	4 401	(2 711)	(6)	105	
Actifs financiers	786	2 576	4 401	(2 711)	(6)	105	

L'augmentation des titres de participations correspond aux titres de l'entité Faraday participations Bis.

Stock et en-cours

Libellé	2023			2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	7 170	(35)	7 136	5 509	(50)	5 459
En-cours de biens	5 480	(454)	5 026	5 539	(470)	5 069
En-cours de services	1 280		1 280			
Produits intermédiaires finis	1 524		1 524	703		703
Stocks de marchandises	36		36	60		60
Stocks et en-cours	15 491	(488)	15 002	11 811	(520)	11 291

Créances

Libellé	2023			2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	56 937	(63)	56 874	51 278	(101)	51 177
Clients et comptes rattachés	56 937	(63)	56 874	51 278	(101)	51 177
Avances et acomptes versés sur commandes	1 118		1 118			
Créances sur personnel & org. Sociaux	193		193	139		139
Impôts différés - actif	1 200		1 200	646		646
Créances fiscales hors IS	14 482		14 482	12 449		12 449
Etat Impôt sur les bénéfices	591		591	300		300
Comptes courants	20 587		20 587	17 057		17 057
Autres créances	124		124	211		211
Charges à répartir	4		4	11		11
Ecart de conversion - actif	37		37	36		36
Charges constatées d'avance	2 750		2 750	1 640		1 640
Autres créances et comptes de régularisation	41 087		41 087	32 498		32 498
Clients et autres créances	98 024	(63)	97 960	83 120	(101)	83 019

Échéances :

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<5ans	Au-delà
Clients et comptes rattachés	56 937	56 937		
Clients et comptes rattachés	56 937	56 937		
Avances et acomptes versés sur commandes	1 118	1 105	13	
Créances sociales	193	193		
Impôts différés - actif	1 200	1 200		
Créances fiscales hors IS	14 482	6 985	7 497	
Etat Impôt sur les bénéfices	591	591		
Comptes courants -	20 587	20 587		
Autres créances	124	124		
Ecart de conversion - actif	37	37		
Charges à répartir	4	4		
Charges constatées d'avance	2 725	2 725		
Autres créances et comptes de régularisation	41 061	41 048	13	
Actif circulant	97 998	90 488	7 510	

Trésorerie

Libellé	2022	2023
Trésorerie active nette	34 607	23 765
VMP - Equivalents de trésorerie	338	1 402
Disponibilités	34 268	22 364
Concours bancaires (trésorerie passive)	15	16
Trésorerie à court terme	34 591	23 749

IS - Impôts différés- preuve d'impôt

- Analyse de la charge d'impôts de la période

Libellé	2023	2022
Impôt sur les bénéfices	(7 106)	(7 009)
Impôts différés	(93)	(158)
Charges d'impôts	(7 198)	(7 167)

- Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés

Libellé	2022	2023	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	655	1 097	(106)	14	(4)	220	318
Liasse		575	588		(13)		
Fiscalité différée (décalages temporaires)	1 080	958	(316)		0	191	3
Fiscalité différée (retraitements)	(424)	(437)	(379)	14	9	30	315
Valeur nette par catégorie	655	1 097	(106)	14	(4)	220	318

- Tax proof

Libellé	2023.12
Résultat des entreprises intégrées	27 285
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(7 198)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	34 484
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25.00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	(8 621)
Effets des différences de base	1 538
Effets des différences de taux	27
Effets d'imposition différée liée aux retraitements de consolidation	(142)
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(7 198)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(7 198)
ECART	0
<i>Taux effectif d'impôt</i>	20.87%

- Imposition différée nette par catégorie

Nature	Base	ID
Différences temporaires	(2 880)	720
Déficits	(952)	238
Provisions règlementées	2 464	(616)
Subventions	1 179	(295)
Ecart d'évaluation	(66)	16
IFC	(2 313)	578
Frais acquisition		475
ID US		-20
Total		1 097

Autres fonds propres

- Analyse des autres fonds propres

Analyse du poste (en K€)	2023	2022
Oseo	134	187
BPI	6	0
5GOPERA	12	0
SIMPLERAN	90	0
Ademe	20	20
Total	262	201

- Analyse par échéance

Analyse par échéance (en K€)	2023	2022
1 à 5 ans	262	221
Total	262	201

Variation des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)
2021	2 301	4 389	68 213		18 939	93 842
Affectation du résultat N-1			18 939		(18 939)	
Distribution/ brut versé			(16 798)			(16 798)
Résultat					15 914	15 914
Ecart de conversion, effet de change			(2)			(2)
Subventions			308			308
2022	2 301	4 389	70 660		15 914	93 264
Affectation du résultat N-1			15 914		(15 914)	
Distribution/ brut versé			(14 957)			(14 957)
Résultat					27 285	27 285
Subventions			601	(39)	(313)	249
Ecart de conversion, effet de change				(61)		(61)
2023	2 301	4 389	88 132	(100)	27 285	105 781

Provisions pour risque et charges

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges	8	28	21			
Provisions pour pertes de change	36	37	73	(72)		
Provisions pour pertes sur contrats		10	39	(47)		18
Autres provisions pour risques	321	422	181	(62)		(18)
Provisions pour pensions et retraites	2 501	2 948	395	(66)	118	
Autres provisions pour charges	161	410	249			
Provisions	3 028	3 857	958	(247)	118	

Dettes financières

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	7 742	6 693	2 956	(4 078)		73	
Dépôts et cautionnements reçus		40					40
Emission titres part. & av. de l'Etat - courant				(20)			20
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	20 853	21 792	807	(382)			515
Intérêts courus sur emprunts	2	7	6	(0)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	15	16			(1)	63	(61)
Dettes financières	28 612	28 549	3 769	(4 481)	(1)	136	514
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>560</i>	<i>693</i>		(385)			<i>515</i>

Échéances

Libellé	2023	Moins 1 an	1 an < 5 ans	Au delà
Emprunts auprès établis. de crédit	6 693	3 364	3 329	
Dépôts et cautionnements reçus	40	40		
Autres emprunts et dettes assimilées	21 792	4 442	13 806	3 918
Intérêts courus sur emprunts	7	7		
Concours bancaires (trésorerie passive)	1	1		
Concours bancaires (dettes)	16	16		
Dettes financières	28 549	7 870	16 761	3 918

Autres dettes

Libellé	2022	2023
Dettes fournisseurs part	22 857	20 460
Dettes fournisseurs	22 857	20 460
Avances acomptes reçus sur commandes	2 156	1 792
Dettes sociales	16 061	16 862
Dettes fiscales (hors IS)	13 069	13 337
Impôts différés passif		103
Etat impôts sur les bénéfices	127	126
Comptes courants groupe	361	3 521
Dettes s/ acquis. d'actifs	1 102	2 079
Autres dettes	25	210
Charges à payer		28
Ecart de conversion passif	13	15
Produits constatés d'avance	8 762	11 253
Autres dettes et comptes de régularisation	41 675	49 325
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	64 532	69 785

Échéances

Toutes les dettes sont à échéance moins d'un an.

- Informations relatives au compte de résultat

Chiffre d'affaires

Libellé	2023	2022
Ventes de marchandises	3 500	63 156
Production vendue de biens	25 484	(30 219)
Production vendue de services	101 751	137 201
Produits des activités annexes	44 019	
Rabais, remises et ristournes accordés	(182)	
Chiffre d'affaires	174 573	170 138

Ventilation par secteur géographique

	France	Europe CEE	Total
Ventes de marchandises	3 102	398	3 500
Production vendue de biens	16 275	9 209	25 484
Production vendue de services	77 703	24 048	101 751
Produits des activités annexes	43 204	815	44 019
Rabais, remises et ristournes accordés	(182)		(182)
Chiffre d'affaires	140 103	34 470	174 573

Analyse sectorielle du chiffre d'affaires

Entités	2023	2022
AW2S	5 356	4 407
H2 PULSE	461	
ID-MOS	15 891	16 559
KN SYSTEMES	2 132	2 181
MICROTECH LABORATORIES	601	
PRODUCTIVITY ENGINEERING	5 772	4 436
SAFE RIVER	732	
SERMA ENERGY	5 328	6 183
SERMA GROUPE	42 372	45 090
SERMA INGENIERIE	36 090	57 638
SERMA INTERNATIONAL	(2)	1 214
SERMA MICROELECTRONICS	18 019	16 121
SERMA SAFETY AND SECURITY	20 094	34 921
SERMA TECHNOLOGIES	19 486	29 974
SITREND	2 240	3 179
THIN FILM PRODUCTS		2 202
SERMA ENERGY IBERICA		303
Opérations internes		(54 270)
Chiffre d'affaires	174 573	170 138
<i>Dont opérations internes</i>	<i>(57 046)</i>	<i>(54 270)</i>
<i>Dont entrées de périmètre</i>	<i>1 794</i>	

Les opérations internes ont été traitées individuellement dans les comptes consolidés 2023.

Autres produits d'exploitation

Libellé	2023	2022
Production stockée	2 093	825
Production immobilisée	1 244	1 153
Subventions d'exploitation	10 359	9 043
Reprise sur provisions d'exploitation	194	406
Rep./Dépr. sur actif circulant	204	171
Transferts de charges d'exploitation	1 123	556
Autres produits	304	377
Autres produits d'exploitation	15 521	12 531

Le crédit d'impôt recherche 2023, à périmètre constant, est de 7 497 K€.

Le crédit d'impôt recherche 2023 des entités entrantes dans le périmètre est de 539 K€.

Sur l'exercice 2023, le montant du CIR est porté à 8 036 K€.

Sur l'exercice 2022, le montant était de 6 555 K€. Ce crédit d'impôt est enregistré en subventions d'exploitation.

Achats consommés

Libellé	2023	2022
Achats de marchandises	(2 313)	(11 424)
Achats d'études et prestations de services	(17 105)	(14 851)
Autres achats	(6)	
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 708)	(2 255)
Variation stocks de marchandises	(24)	51
Achat m.p., fourn. & aut. appro.	(18 480)	(16 571)
Var. stocks mp, fourn. & autres appro.	1 661	1 747
Achats consommés	(38 974)	(43 304)

Autres charges d'exploitation

Libellé	2023	2022
Achats non stockés, matériel et fournitures	(2 708)	(2 255)
Autres services extérieurs	(9 276)	(9 244)
Autres charges externes	(9 214)	(8 115)
Autres charges	(333)	(305)
Autres charges d'exploitation	(21 531)	(19 920)

Charges de personnel

Libellé	2023	2022
Rémunérations du personnel	(60 483)	(55 385)
Charges de sécurité soc. et de prévoyance	(25 238)	(24 133)
Autres charges de personnel	(603)	
Participation des salariés	(2 166)	(2 915)
Charges de personnel	(88 490)	(82 434)

L'effectif employé par les entreprises consolidées par intégration globale est de 1 325 personnes et se décompose comme suivant :

Libellé	2023	2022
Cadres	995	916
Agents de maîtrise et techniciens	166	310
Employés	165	
Effectif interne	1 325	1 226

Dotations aux amortissements dépréciations et provisions

Libellé	2023	2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(548)	(400)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(4 451)	(3 870)
Dot. aux provisions d'exploitation	(523)	(158)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(180)	(163)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(5 702)	(4 591)

Résultat financier

Libellé	2023	2022
Produits sur créances et VMP	8	16
Rep. sur provisions à caractère financier	66	61
Gains de change sur opérations financières	44	(14)
Autres produits financiers	52	84
Produits financiers	170	146
Charges d'intérêts	(446)	(433)
Pertes de change sur opérations financières	(100)	(9)
Autres charges financières	(54)	
Dot. aux provisions à caractère financier	(96)	(53)
Charges financières	(696)	(495)

Résultat exceptionnel

Libellé	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28	28
Produits excep. s/ exercices antérieurs	103	
Produits de cession d'immo. incorp.	322	
Produits de cession d'immo. corp.	1	21
Produits de cession de titres	2 337	84
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	187	131
Rep. sur provisions réglementées	26	
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	0	275
Rep. excep./ Dépr. actif circulant	45	32
Transfert de charges exceptionnelles	1 290	
Produits exceptionnels	4 340	570
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(655)	(103)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(168)	(0)
VNC des titres conso cédés		(52)
VNC des immo. incorp. cédées	(286)	
VNC des immo. corp. cédées	(92)	(46)
VNC des titres cédés	(2 616)	(10)
Autres charges exceptionnelles	(927)	(83)
Dotations aux provisions réglementées	(26)	
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(287)	(8 800)
Charges exceptionnelles	(5 058)	(9 094)

Analyse sectorielle du résultat d'exploitation

Entités	2023	2022
AW2S	997	833
H2 PULSE	531	
ID-MOS	4 028	4 543
KN SYSTEMES	577	537
MICROTECH LABORATORIES	(168)	
PRODUCTIVITY ENGINEERING	963	632
SAFE RIVER	129	
SERMA ENERGY	4 285	(27)
SERMA GROUP	64	30
SERMA ENERGY IBERICA	125	62
SERMA INGENIERIE	10 298	9 997
SERMA INTERNATIONAL	161	99
SERMA MICROELECTRONICS	5 949	4 781
SERMA SAFETY AND SECURITY	2 588	3 090
SERMA TECHNOLOGIES	4 921	5 475
SITREND	310	782
SERMA US	(32)	
THIN FILM PRODUCTS		1 119
Total	35 728	31 953
<i>Dont entrées de périmètre</i>	<i>460</i>	

Autres informations

Résultat par action

(en K€)	2023	2022
Résultat Net part du groupe	27 285	15 914
Résultat par action		
– Résultat par action (en euros)	23.72	13.83
– Nombre moyen d'action	1 150 536	1 150 536

Evènements postérieurs à la clôture

La société Si Trend est fusionnée avec effet rétroactif au 01.01.24 dans la société Serma Safety et Security. Il n'y a pas d'autre événement postérieur à la clôture significatifs n'ayant pas donné lieu à un enregistrement en comptabilité.

Intégration fiscale

Il n'existe pas d'option pour l'intégration fiscale sur ce palier.

Parties liées

Aucune transaction avec les parties liées n'est à mentionner. Toutes les opérations sont tracées dans les comptes consolidés.

Toutes les opérations sont conclues à "des conditions normales de marché".

Il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2022 (voir Note 4.3, de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022).

Les parties liées identifiées sont les suivantes : SCI Gallilé et SCI La rochelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'ensemble des sociétés du groupe et figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 225 K€ au titre du contrôle légal des comptes et sont répartis comme suivant :

- Mazars 156 K€
- In extenso 69K€

Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait à donner directement la rémunération individuelle

Principaux engagements hors bilan et opérations non inscrites au bilan

Engagements hors bilan donnés

	2023	2022
- Lettres de confort	309	469
- Nantissement sur titres	5 292	
- Caution donnée	50	
- Complément de prix	106	250
- Promesse d'achat	10 917	
Total	16 674	719

Engagements hors bilan

	2023	2022
- Loyers HT restant à verser (Pour tous les loyers)		
- 1an	2 962	3 545
+ 1an - 5 ans	10 631	13 585
+ 5 ans	11 437	16 824
Total	25 029	33 954

MAZARS

61, Quai de Paludate
33800 Bordeaux

**AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

19, Boulevard Alfred Daney
33000 Bordeaux Cedex

SERMA GROUP

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

MAZARS

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153
Siège social : 61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes
rattachée à la CRCC de Versailles et du Centre

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € -
333 485 084 RCS MONT DE MARSAN
Société de commissariat aux comptes – Inscrite sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Grande
Aquitaine

SERMA GROUP

Société anonyme

RCS : Bordeaux 380 712 828

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de la société SERMA GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SERMA GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Ecart d'acquisition et dépréciation

- Les notes « Traitement des écarts d'acquisition », « Dépréciation des écarts d'acquisition » et « Autres informations concernant les écarts d'acquisition » de l'annexe décrivent les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition et à leur dépréciation.
- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe et des estimations significatives utilisées pour l'arrêté des comptes, nous avons revu, sur la base des éléments disponibles à ce jour, l'approche retenue et nous avons apprécié les évaluations qui en résultent. Ces travaux nous ont permis de vérifier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe et de nous assurer du caractère raisonnable des estimations utilisées.

Crédit d'impôt recherche

- Les notes « Subventions publiques » et « Autres produits d'exploitation » de l'annexe décrivent les modalités de comptabilisation et l'impact sur le compte de résultat du crédit d'impôt recherche.
- Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette

déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Bordeaux, le 29 avril 2024

Les commissaires aux comptes

Mazars

DocuSigned by:

 E24A9A3776F44B0...

Julie MALLET

Associée

**AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX
 COMPTES**

DocuSigned by:

 F25E48A6207546F...

Audrey VERGES

Associée

Documents de synthèse

Bilan actif

Bilan actif consolidé K€	31.12.2023	31.12.2022
Immobilisations incorporelles	44 886	36 809
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	42 048	35 647
Immobilisations corporelles	24 042	22 475
Immobilisations financières	2 578	787
Actif immobilisé	71 506	60 071
Stocks et en-cours	15 002	11 291
Clients et comptes rattachés	56 874	51 177
Autres créances et comptes de régularisation	41 087	32 498
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	1 200	656
Valeurs mobilières de placement	1 402	338
Disponibilités	22 364	34 268
Actif circulant	136 728	129 573
Total Actif	208 234	189 643

Bilan passif

Bilan passif consolidé K€	31.12.2023	31.12.2022
Capital	2 301	2 301
Primes liées au capital	4 389	4 389
Réserves et résultat consolidés	98 812	86 577
Autres	279	(2)
Capitaux propres (Part du groupe)	105 781	93 265
Intérêts minoritaires	0	0
Total des capitaux propres	105 781	93 265
Autres fonds propres	261	207
		0
Provisions pour risques et charges	3 857	3 028
Provisions	3 857	3 028
Dettes financières	28 549	28 612
Fournisseurs et comptes rattachés	20 460	25 013
Autres dettes et comptes de régularisation	49 325	39 519
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	103	0
Dettes	98 334	93 143
Total Passif	208 234	189 643

Compte de résultat

Compte de résultat K€	31.12.2023	31.12.2022
Chiffre d'affaires	174 573	170 138
Autres produits d'exploitation	15 521	12 531
Achats consommés	(38 974)	(41 048)
Charges de personnel	(88 490)	(82 434)
Autres charges d'exploitation	(18 822)	(19 920)
Impôts et taxes	(2 378)	(2 723)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(5 702)	(4 591)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	35 728	31 954
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	35 728	31 954
Charges et produits financiers	(526)	(349)
Charges et produits exceptionnels	(718)	(8 524)
Impôts sur les résultats	(7 198)	(7 167)
Résultat net des entreprises intégrées	27 285	15 914
Résultat net de l'ensemble consolidé	27 285	15 914
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net (part du groupe)	27 285	15 914

Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie consolidé k€	2023.12	2022.12
Résultat net total des entités consolidées	27 285	15 914
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	5 710	12 508
Variation de l'impôt différé	93	(158)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	277	4
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(181)	(131)
Marge brute d'autofinancement	33 184	28 137
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(13 163)	(5 083)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	20 021	23 054
Acquisitions d'immobilisations	(10 877)	(7 640)
Cessions d'immobilisations	2 660	242
Réduction des autres immobilisations financières	154	
Incidence des variations de périmètre	(7 580)	(253)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(15 642)	(7 651)
Émissions d'emprunts	2 956	2 039
Remboursements d'emprunts	(4 078)	(4 483)
Variations des subventions d'investissements	463	
Dividendes reçus/versés de la société mère	(14 957)	(16 798)
Variation nette des concours bancaires	10	6
Variation des comptes courants	403	(3 620)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(15 203)	(22 856)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	(9)	(2)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(10 833)	(7 453)
Trésorerie : ouverture	34 591	42 046
Trésorerie : clôture	23 764	34 591

Annexe

Présentation du groupe

Créé en 1991, SERMA Group est spécialisé dans l'expertise, le conseil et le test des technologies électroniques, des systèmes embarqués et des systèmes d'information.

Les différentes filiales de SERMA Group interviennent notamment dans la conception, la sécurisation et la fiabilisation des produits et des données pour des secteurs soumis à de fortes contraintes environnementales.

Son modèle unique s'appuie sur des équipes d'experts, des laboratoires et des bureaux d'études internes, qui en font le leader européen indépendant dans son domaine d'activité.

Le Groupe a développé une expertise reconnue autour de ses métiers :

- Technologies de l'électronique et des matériaux
- Énergie
- Microélectronique
- Ingénierie des systèmes embarqués
- Sûreté de fonctionnement et cybersécurité

Évènements significatifs

Le Groupe SERMA s'implante sur le continent américain avec l'acquisition, en juillet 2023, pour un montant de 2 074 KUSD de MICROTECH LABORATORIES, laboratoire d'expertises et d'analyses électroniques implanté à Plano en banlieue de Dallas, Texas.

En juillet 2023 SERMA Safety and Security a fait l'acquisition pour un montant de 1 374 K€ de SafeRiver, société spécialisée dans le conseil en sûreté de fonctionnement et cybersécurité des systèmes embarqués à logiciels prépondérants.

En octobre 2023 SERMA Energy a fait l'acquisition pour un montant 3 918 K€ de H2 pulse, société spécialisée dans l'activité d'ingénierie et le conseil dans le domaine de l'hydrogène liquide et gazeux.

Après différents échanges avec l'AMF, la Direction du Groupe a opté pour un retrait de la cote (Marché Euronext growth) du groupe.

Serma Groupe a reçu le 24/01/2023 le Visa de l'AMF autorisant la société Financière Faraday à racheter les titres Serma groupe du « flottant ».

Financière Faraday a acquis la totalité des 5 882 actions Serma groupe non détenues par lui, représentant 7 311 droits de vote, soit 0,51% du capital et 0,44% des droits de vote de cette société.

La société Serma Safety and Security a versé un complément de prix de 300K€ dans le cadre du rachat de la société Si Trend.

Règles et méthodes comptables

Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément :

- aux hypothèses de base de maintien des coûts historiques, continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables et d'indépendance des exercices,
- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

Modalités de consolidation

- Critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la société Serma groupe exerce un contrôle durable de droit ou de fait, sans partager le contrôle et dont le chiffre d'affaires et le total bilan représentent une part significative des montants consolidés, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement par la société Serma groupe et un autre groupe ou une autre personne physique sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives ne sont pas consolidées.

Le périmètre de consolidation est présenté en note "Périmètre de consolidation".

- Date d'effet des acquisitions et des cessions

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective :

- soit à la date d'acquisition ou d'apport des titres,
- soit à la date de prise de contrôle ou d'influence notable si l'acquisition a eu lieu en plusieurs fois,
- soit à la date prévue par le contrat d'acquisition si celui-ci prévoit le transfert du contrôle à une date différente de celle du transfert des titres.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable. En cas de perte de contrôle sans cession, par exemple suite à une dilution ou en cas de restrictions sévères et durables remettant substantiellement en cause le contrôle ou l'influence, ou encore les possibilités de transfert de trésorerie avec les autres sociétés du Groupe, la sortie du périmètre de consolidation est concomitante au fait générateur de la perte de contrôle ou d'influence notable.

- Opérations internes au Groupe

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées globalement ou proportionnellement ainsi que tous les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminées.

Les opérations, affectant ou non le résultat consolidé, qui interviennent entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement sont éliminées dans la limite du pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les comptes des filiales libellés en devise étrangère sont convertis selon la méthode du taux de clôture. Celle-ci consiste à convertir les postes de bilan au taux de clôture et les éléments du résultat au taux moyen de l'exercice. Les écarts de conversion sont inscrits dans les capitaux propres.

- Date d'arrêt des comptes

Les comptes consolidés sont établis à la date du 31 décembre 2023, date de clôture de la société mère. Toutes les sociétés du périmètre consolidé clôture leur exercice à la date du 31 décembre 2023.

- Devise retenue et méthodes de conversion appliquées aux sociétés étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe ainsi que les notes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été préparés sur la base des comptes des sociétés de la zone euro établis en euros et des comptes des sociétés étrangères établis dans leur devise de fonctionnement et convertis en euros.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :

- Au cours de clôture pour les comptes de bilan,
- Au taux moyen annuel pour les comptes de résultat.

Les différences de change ainsi dégagées sont comptabilisées en écarts de conversion dans les capitaux propres.

L'écart de conversion résultant de l'impact de la variation du taux de change entre l'ouverture et la clôture et d'autre part de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultat et le bilan est inclus dans les capitaux propres consolidés dans le poste « Réserves de conversions ».

Pays	Devise	2023.12		2022.12	
		Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
France	Euro	1	1	1	1
Tunisie	Dinar Tunisien	0.3021	0.2977	0.2949	0.3021
USA	Dollar US	0.9444	0.9249	0.9050	0.0791

Il n'a été pratiqué aucun retraitement, préalable à la conversion, pour tenir compte des effets d'inflation en l'absence d'entités consolidées situées dans un pays en hyperinflation.

- Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement. Le contrôle exclusif résulte du pouvoir pour le Groupe de diriger les politiques financières ou opérationnelles, de manière à obtenir des avantages de leurs activités. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans la société.

La société consolidante est présumée exercer un contrôle de fait sur une autre entité lorsque les deux conditions suivantes sont simultanément remplies :

- elle a disposé, pendant deux exercices successifs, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote ;
- aucun autre associé ou actionnaire ne détient, directement ou indirectement, une fraction supérieure à la sienne.

Les filiales contrôlées de manière conjointe sont intégrées proportionnellement. Le contrôle conjoint est caractérisé par le partage du contrôle de l'entreprise. Deux éléments indiquent cette forme de contrôle :

- Un nombre limité d'associés qui partagent le contrôle,
- Un accord contractuel qui prévoit l'exercice du contrôle conjoint et la prise des décisions essentielles à la réalisation des objectifs.

Les filiales pour lesquelles la société Serma Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Cette méthode de consolidation consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans le capital, ainsi que l'écart d'acquisition y afférent le cas échéant. L'influence notable est présumée lorsque la société dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote d'une autre société.

Méthodes et règles d'évaluation

- Application des méthodes obligatoires

Le Groupe SERMA applique les méthodes obligatoires définies par le règlement ANC 2020-01 sur les comptes consolidés, suivantes :

- Inscription à l'actif des contrats de crédit-bail et contrats similaires,
- Comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'actif,
- Comptabilisation des impôts différés.
- Étalement des frais d'émission et des primes de remboursement et d'émission des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt,
- Inscription au compte de résultat des écarts de conversion sur actifs et passifs monétaires libellés en devises.

- Méthodes utilisées pour les postes significatifs

Traitement des écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actif et passif concernés.

La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que marques, licences et parts de marché, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste de provision pour risques et charges lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Conformément à l'application des nouvelles règles de la directive de l'Union Européenne sur les incorporels, une analyse des durées d'utilisation des écarts d'acquisition positifs est effectuée. Celle-ci conduit à :

- Ne pas amortir les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du bilan consolidé lorsque la durée d'utilisation est non limitée, le groupe effectuant alors des tests de perte de valeur. Lorsque la valeur issue des tests est inférieure à la valeur nette des écarts d'acquisition, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.
- Amortir linéairement les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du bilan consolidé lorsque la durée d'utilisation est limitée. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Lorsqu'il existe un quelconque indice que la valeur actuelle d'un actif (immobilisation incorporelle ou corporelle) pourrait être inférieure à sa valeur nette comptable, alors la valeur actuelle de l'actif est évaluée et, le cas échéant, une perte de valeur est constatée. Qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, un test annuel de pertes de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées est effectué, en comparant leur valeur nette comptable à leur valeur actuelle.

En matière d'actifs individuels, les indices de perte de valeur proviennent essentiellement d'une diminution des valeurs de marché, d'une obsolescence technique ou d'une modification prévue dans leur utilisation. La valeur actuelle est généralement basée sur la valeur de marché. En matière de tests de pertes de valeur au niveau du Groupe, les actifs non financiers sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs identifiables qui génère des flux de trésorerie.

Ces groupes d'actifs sont définis en prenant en compte la manière dont sont gérées les activités du Groupe. Pour le groupe Serma Group, ces groupes d'actifs peuvent être analysés par entité juridique. Chaque entité reflète un groupe d'actif homogène.

Cette approche permet d'avoir des groupes d'actifs dont les entrées de trésorerie sont largement indépendantes des entrées de trésorerie des autres groupes d'actifs. Les groupes d'actifs auxquels des écarts d'acquisition ont été attribués sont testés annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible. Ceux qui n'ont pas d'écart d'acquisition sont testés s'il existe des indicateurs spécifiques de pertes de valeurs.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale diminuée des coûts de cession. Pour la plupart des groupes d'actifs, la valeur actuelle est basée sur la valeur d'usage, égale au montant des flux de trésorerie futurs actualisés en fonction d'un Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC). Les flux de trésorerie futurs des groupes d'actifs sont basés sur des prévisions à cinq ans auxquelles s'ajoute une valeur terminale évaluée à partir des prévisions de flux de trésorerie actualisés par le CMPC. Les taux d'actualisation utilisés sont compris entre 7.18 % et 20.44 %. Une variation de 5% du taux Wacc ne changerait pas les conclusions du tests initiales.

En cas de constatation d'une perte de valeur, l'écart d'acquisition est déprécié en premier. Le solde éventuel est ensuite imputé aux autres actifs au prorata de leur valeur nette comptable à la date de clôture. Lorsque les circonstances conduisant à constater une perte de valeur des actifs ont cessé d'exister, la perte de valeur correspondante est reprise, à l'exception de celle relative aux écarts d'acquisition. Les variations de pertes de valeur sont enregistrées dans les autres produits et charges d'exploitation, sauf lorsqu'elles figurent dans les éléments non récurrents.

Il n'y a pas eu de nouvelle dotation aux dépréciations des écarts d'acquisition sur l'exercice 2023.

Autres informations concernant les écarts d'acquisition

SERMA SAFETY AND SECURITY a procédé à la fusion juridique des sociétés NES en Décembre 2020 et SITREND au 1er janvier 2024 afin de pouvoir en extraire un maximum de synergies.

Afin de servir au mieux cet objectif une nouvelle organisation stratégique, opérationnelle et commerciale a été mise en place en 2023 afin d'améliorer l'efficacité globale de SERMA SAFETY & SECURITY et de poursuivre son développement en lien avec la stratégie globale du groupe.

Un comité stratégique regroupant l'ensemble des métiers et compétences (S3, ex NES ou ex SITREND) a été ainsi instauré.

Il a également été décidé de regrouper les compétences opérationnelles dans des Business Units globalisées qu'il s'agisse d'IEC (activité S3) avec ACS (ex NES) et GRC (ex NES) ou encore des activités SITREND avec PSC (ex NES) permettant notamment le partage d'un planning commun afin de pouvoir utiliser les ressources interchangeables de façon globalisée et non plus isolée.

La gestion des offres globales est désormais un objectif majeur de la direction des opérations et une direction technique a été créée afin d'harmoniser les pratiques et porter des sujets communs de R&D.

Enfin, il convient de remarquer que les marques/sociétés NES et SITREND n'ont pas été conservées afin de globaliser l'approche commerciale auprès des différents prospects.

NES et SITREND étant désormais indissociables de SERMA SAFETY & SECURITY, l'évaluation des fonds de commerce a été effectuée de manière globale, selon la méthode appliquée par le groupe pour tester tous les actifs incorporels, malgré l'individualisation faite au moment de leur acquisition.

Ce test a conclu à l'absence d'indice de perte de valeur

L'écart d'acquisition de la société Micro tech a été comptabilisé en devises. Il sera le sujet d'un calcul d'écart de conversion annuel.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (hors fonds de commerce) sont principalement constituées par des concessions, brevets licences.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

Les actifs immobilisés incorporels font l'objet d'une dépréciation complémentaire dans le cas où la valeur nette comptable devient supérieure à la valeur vénale probable.

Lorsque la valeur vénale ou d'usage de l'immobilisation présentant un indice de perte de valeur est déterminable, l'immobilisation est testée à son niveau. Dans le cas contraire, c'est la valeur du groupe d'actifs auquel appartient l'immobilisation qui est testée.

Les groupes d'actifs auxquels sont affectés l'écart d'acquisition sont déterminés en fonction des activités sur une base raisonnable et cohérente. Les écarts d'acquisition non amortis sont testés au moins une fois par an.

Le groupe a opté pour la méthode de référence de comptabilisation des frais de développement à l'actif du bilan.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique. Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements, calculés selon la méthode linéaire, sont déterminés par référence aux durées suivantes conformes à la pratique professionnelle :

Constructions	15 à 50 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation complémentaire dans le cas où la valeur nette comptable devient supérieure à la valeur vénale probable.

Biens en location financement

Les biens en location financement présentant les caractéristiques contractuelles d'une acquisition sont comptabilisés à l'actif pour leur coût de revient et amortis selon la méthode décrite ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif. Les charges du loyer sont annulées en contrepartie d'amortissements et de frais financiers.

Les biens en location financement ne présentant pas de caractère significatif n'ont pas été retraités.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées au coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres sont estimés à leur valeur économique en tenant compte de différents critères dont la quotepart de situation nette, les risques afférents à l'exploitation et l'intérêt économique pour le Groupe.

Ces titres correspondent à des sociétés exclues du périmètre de consolidation, étant donné l'absence de contrôle ou d'influence notable exercée sur elles par le Groupe.

Les dividendes reçus, le cas échéant, de ces sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits financiers l'année de la décision de l'Assemblée Générale.

Les créances rattachées à des participations et les prêts représentent les créances nées à l'occasion de prêts octroyés à des entités dans lesquelles la société (prêteur) détient directement ou indirectement une participation.

Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité. Les valeurs d'utilité des titres non consolidés et créances rattachées à ces participations sont estimées par la Direction sur la base de différents critères dont la quotepart de situation nette, la juste valeur du fonds de commerce et de certains stocks, les perspectives de développement et de rentabilité, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation, les risques afférents à l'exploitation et l'intérêt économique pour le Groupe.

Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence, correspondant à la quote-part des capitaux propres de l'entité mise en équivalence, sont évalués, à la clôture selon les mêmes principes d'évaluation que les titres de participation. Lorsque Serma groupe a une obligation légale ou implicite de soutenir l'entreprise mise en équivalence, les quotes-parts de capitaux propres négatifs dans les entreprises mises en équivalence font l'objet d'une provision enregistrée au passif du bilan consolidé.

A ce jour, aucune société n'est mise en équivalence.

Stocks et travaux en cours

Marchandises et matières premières :

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués suivant la méthode du « premier entré, premier sorti ». La valeur brute des marchandises et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient.

En cours de biens et de services

Des travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice en fonction du nombre d'heures d'étude affectées au projet. La valorisation est effectuée en affectant aux heures facturables le coût de la main d'œuvre directe et l'ensemble des frais indirects de production identifiables.

Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- Le montant global du contrat peut être évalué de façon fiable ;
- Le pourcentage d'avancement du projet peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêt des comptes ;
- Les temps d'études et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Dans cette méthode, les produits correspondant au contrat sont pris en compte en fonction de l'avancement des études à la date de l'arrêt des comptes, mesuré en fonction des lots (ou sous-affaires) livrés à la clôture de l'exercice.

Aucune dépréciation directe n'est constatée sur les en-cours. Toutefois, une éventuelle évolution défavorable de la marge sur les lots restant à fournir est prise en compte dans la valorisation à la clôture.

Autres contrats

Les études de courte durée terminées et non encore facturées à la date de clôture de l'exercice, font l'objet d'une comptabilisation en « facture à établir » et le montant correspondant figure dans le poste client.

Les études non terminées à la date de clôture de l'exercice et dont la remise intervient au cours des premiers mois de l'exercice suivant la clôture des comptes, sont comptabilisées selon la méthode de l'achèvement.

Le produit est comptabilisé intégralement sur l'exercice d'achèvement de la prestation.

Une dépréciation est constituée si un dépassement du devis initial est identifié.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur marchande du stock est inférieure à son coût d'achat.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Toutefois, si celles-ci présentent un risque de non recouvrement, une provision pour dépréciation est constituée.

Créances et dettes en monnaies étrangères

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêt des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture.

Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont traitées selon la méthode prévue par le règlement ANC 2020-01 et ne sont plus comptabilisées en résultat financier.

Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les VMP sont analysées comme des équivalents de trésorerie dans la mesure où ces valeurs de placement ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur en raison de leur nature et peuvent être aisément converties en disponibilités du fait de l'existence d'un marché ou d'un acquéreur potentiel.

Elles sont évaluées pour leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Cette dépréciation est calculée pour chaque ligne de même nature, afin de ramener leur valeur à leur valeur probable de négociation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision sont les suivantes :

- Convention collective applicable : Métallurgie
- Table de mortalité : INSEE 2022,
- Taux de revalorisation des salaires : 3%,
- Taux de rotation : 0 à 5%, Table de rotation : Turn over 2004
- Taux de charges : 42 à 45%
- Taux d'actualisation : 3.70%
- Age de départ à la retraite minimum pour le taux plein : en fonction de l'année de naissance du salarié, 65 ans et du départ volontaire du salarié.
- Actualisation de la provision tous les ans.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêtés des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Impôts différés

La situation fiscale différée est déterminée pour chaque entité ou groupe fiscal sur la base des retraitements de consolidation et des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs ou des passifs et leur valeur fiscale.

Les impôts différés actifs et passifs sont actualisés sauf lorsqu'ils proviennent de différences temporaires engendrées par des opérations comptabilisées pour une valeur déjà actualisée.

Des actifs d'impôts différés sur différences temporaires ou sur déficits fiscaux reportables sont comptabilisés lorsque leur réalisation future est probable.

L'effet des variations de taux liées aux changements de taux d'impôts ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Le taux d'impôt retenu au 31 décembre 2023 pour la détermination des impôts différés est de 25%.

Subventions publiques

Les subventions publiques ne font l'objet d'une comptabilisation en compte de résultat que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- l'entreprise pourra se conformer aux conditions d'octroi des subventions ;
- les subventions sont perçues.

Les subventions sont reclassés en capitaux propres.

Comme présenté dans la réponse de l'ANC du 19 mai 2022, les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés dans le poste subventions d'exploitation pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Résultat exceptionnel

Les éléments comptabilisés dans le résultat exceptionnel ont été réalisés selon les modalités définies dans le plan comptable général français.

Ainsi, les éléments exceptionnels correspondent aux produits et charges résultant d'évènements ou d'opérations clairement distinct des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière régulière et fréquente.

Information sectorielle

L'activité "service" peut être analysée par entité juridique. Chaque entité reflète une activité homogène de "services".

Autres méthodes utilisées

Les retraitements suivants ont été effectués dans les comptes sociaux des filiales :

Transactions intra-groupe

Les opérations réalisées entre les sociétés du Groupe et figurant dans les comptes individuels au bilan et au compte de résultat sont neutralisées dans les comptes consolidés.

Provisions sur éléments d'actif intra-groupe

Les dépréciations de titres de participation, de prêts, de comptes courants et de comptes clients existant à l'ouverture de l'exercice sont portées dans les réserves pour leur montant brut. Parallèlement, les

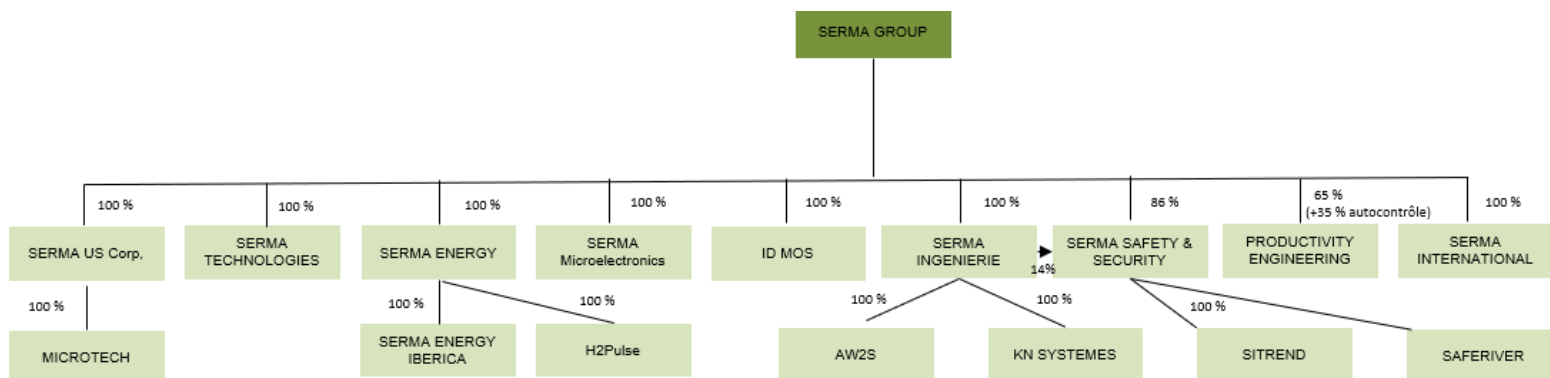
dotations et reprises constatées dans l'exercice sont neutralisées dans le compte de résultat. Toutefois, au cas particulier, lorsque les provisions qui ont été dotées par l'entreprise détentrice des titres et qui excèdent la quote-part de pertes réalisées par la filiale, celles-ci doivent être maintenues dans les comptes consolidés.

Profits internes

Les profits internes sur stocks, les plus ou moins-values réalisées sur cessions internes d'immobilisations corporelles, incorporelles ou financières sont éliminés du compte de résultat.

Périmètre de consolidation

- Organigramme



- Périmètre de consolidation

Sociétés	Siren	Siège social	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
SERMA GROUP	380 712 828	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	Mère	Mère	Mère
SERMA TECHNOLOGIES	824 110 613	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
SERMA SAFETY and SECURITY	812 203 479	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
SITREND	840 467 542	23 RUE DE BERRI 75008 PARIS 8	100	100	IG

SERMA ENERGY	833 167 919	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
SERMA ENERGY IBERICA	CIF B 42958470	Castelldefels 08860, 337 Passeig del Ferrocarril,	100	100	IG
SERMA INGENIERIE	378 457 857	Rue de l'Aussonnelle - Au village 31700 CORNEBARRIEU	100	100	IG
KN Systèmes	419 030 796	80 AVENUE ARCHIMEDE 13090 AIX EN PROVENCE	100	100	IG
AW2S	754 013 746	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
ID-MOS	440 324 085	14 Rue Galilee 33 608 PESSAC	100	100	IG
Serma Microelectronics (HCM)	440 958 270	Avenue Joliot Curie 17180 Perigny	100	100	IG
H2PULSE	880 582 721	Halle technologique de Rangueil - Catar, 539 All. Huguette Delavault, 31400 Toulouse	100	100	IG
SAFERIVER	485 374 136	9 B RUE DELERUE 92120 MONTROUGE	100	100	IG
Productivity Engineering GmbH		7, Behringstrasse 71 083 HERREBERG Allemagne	100	100	IG
SERMA INTERNATIONAL		Cité Technologique - El Ghazala- Route de Raoued Km 3,5 - 2088 ARIANA Tunisie	99.99	99.99	IG
SERMA US		Etats Unis	100	100	IG
MICROTECH LABORATORIES		Dallas, Etats Unis	100	100	IG

IG : intégration globale

IP : intégration proportionnelle

MEE : mise en équivalence

Il n'existe pas d'entités ad hoc selon le sens du règlement ANC n°2020-01

- Société exclues du périmètre

Aucune société n'est exclue du périmètre.

Comparabilité des comptes

- Changement comptable

Néant

- Variation du périmètre

Au cours du 1er semestre 2023 la société Serma Microelectronics a absorbé la société Thin Film Products.
 Au cours du 2ème semestre 2023, les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre :

- Saferiver, titres acquis par la société Serma Safety and Security
- H2 Pulse, titres acquis par la société Serma Energy
- Serma US, entité créée dans la cadre de l'opération d'achat de Microtech laboratories
- Microtech laboratories, titres acquis par la société Serma US

Analyse du bilan et du compte de résultat

- Informations relatives au bilan

Ecarts d'acquisition

Libellé	2022	2023	Entrées de périmètre	Ecart de conversion	Variations de périmètre
Ecart d'acquisition	47 414	53 815	6 143	(47)	305
Amortissements des écarts d'acquisition	(2 967)	(2 967)			
Dépréciations des écarts d'acquisition	(8 800)	(8 800)			
Valeur nette	35 647	42 048	6 143	(47)	305

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecarts d'acquisition	53 815	(2 967)	(8 800)	42 048
AW2S	2 693			2 693
H2 PULSE	3 362			3 362
ID-MOS	834	(490)		344
KN SYSTEMES	2 088			2 088
MICROTECH LABORATORIES	2 218			2 218
PRODUCTIVITY ENGINEERING GMBH	1 040	(128)		912
SAFE RIVER	516			516
SERMA INGENIERIE	2 054	(1 562)		492
SERMA MICROELECTRONICS HCM	6 383	(503)		5 880
SERMA SAFETY AND SECURITY	23 735	(82)	(8 800)	14 853
SERMA TECHNOLOGIES	4 672	(201)		4 471
SI TREND	4 218			4 218

Immobilisations incorporelles et corporelles

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais de développement	2 404	3 821	42	(209)		1 484	100
Concessions, brevets et droits similaires	4 325	4 652	183		(0)	127	17
Fonds commercial		(0)	(0)				(0)
Autres immobilisations incorporelles	34	34					
Immobilisations incorporelles en cours		1 786	682				1 104
Immobilisations incorporelles	6 763	10 293	907	(209)	(0)	1 611	1 221
Constructions	452	468	16				
Installations techniques, matériel & outillage	42 623	46 672	3 953	(158)	(0)	22	232
Autres immobilisations corporelles	11 750	14 114	873	(187)	(43)	1 089	630
Immobilisations corporelles en cours	2 806	3 200	1 744			218	(1 568)
Avances et acomptes s/immo. corp.	20			(20)			
Immobilisations corporelles	57 652	64 454	6 585	(364)	(43)	1 328	(706)
Total	64 415	74 747	7 492	(573)	(43)	2 939	515
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	1 809	2 173		(151)			515

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais de développement	(1 684)	(3 222)	(277)			(1 261)	0
Concessions, brevets et droits similaires	(3 886)	(4 200)	(194)		0	(119)	
Autres immobilisations incorporelles	(31)	(34)	(3)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(5 602)	(7 455)	(474)		0	(1 379)	0
Constructions	(186)	(226)	(40)				
Installations techniques, matériel & outillage	(27 039)	(30 065)	(3 084)	65	0	(7)	
Autres immobilisations corporelles	(7 951)	(10 120)	(1 401)	187	39	(993)	
Amortissements des immobilisations corporelles	(35 177)	(40 411)	(4 525)	252	39	(1 000)	
Amortissements sur actif immobilisé	(40 778)	(47 866)	(4 999)	252	39	(2 380)	0
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(1 245)	(1 479)	(385)	151			

Immobilisations financières

Libellé	2022	2023	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	14	1 495	3 890	(2 409)			
Titres immobilisés (courants)	(40)		247	(207)			
Dépôts et cautionnements versés	812	1 081	264	(95)	(6)	105	
Immobilisations financières	786	2 576	4 401	(2 711)	(6)	105	
Actifs financiers	786	2 576	4 401	(2 711)	(6)	105	

L'augmentation des titres de participations correspond aux titres de l'entité Faraday participations Bis.

Stock et en-cours

Libellé	2023			2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	7 170	(35)	7 136	5 509	(50)	5 459
En-cours de biens	5 480	(454)	5 026	5 539	(470)	5 069
En-cours de services	1 280		1 280			
Produits intermédiaires finis	1 524		1 524	703		703
Stocks de marchandises	36		36	60		60
Stocks et en-cours	15 491	(488)	15 002	11 811	(520)	11 291

Créances

Libellé	2023			2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	56 937	(63)	56 874	51 278	(101)	51 177
Clients et comptes rattachés	56 937	(63)	56 874	51 278	(101)	51 177
Avances et acomptes versés sur commandes	1 118		1 118			
Créances sur personnel & org. Sociaux	193		193	139		139
Impôts différés - actif	1 200		1 200	646		646
Créances fiscales hors IS	14 482		14 482	12 449		12 449
Etat Impôt sur les bénéfices	591		591	300		300
Comptes courants	20 587		20 587	17 057		17 057
Autres créances	124		124	211		211
Charges à répartir	4		4	11		11
Ecart de conversion - actif	37		37	36		36
Charges constatées d'avance	2 750		2 750	1 640		1 640
Autres créances et comptes de régularisation	41 087		41 087	32 498		32 498
Clients et autres créances	98 024	(63)	97 960	83 120	(101)	83 019

Échéances :

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<5ans	Au-delà
Clients et comptes rattachés	56 937	56 937		
Clients et comptes rattachés	56 937	56 937		
Avances et acomptes versés sur commandes	1 118	1 105	13	
Créances sociales	193	193		
Impôts différés - actif	1 200	1 200		
Créances fiscales hors IS	14 482	6 985	7 497	
Etat Impôt sur les bénéfices	591	591		
Comptes courants -	20 587	20 587		
Autres créances	124	124		
Ecart de conversion - actif	37	37		
Charges à répartir	4	4		
Charges constatées d'avance	2 725	2 725		
Autres créances et comptes de régularisation	41 061	41 048	13	
Actif circulant	97 998	90 488	7 510	

Trésorerie

Libellé	2022	2023
Trésorerie active nette	34 607	23 765
VMP - Equivalents de trésorerie	338	1 402
Disponibilités	34 268	22 364
Concours bancaires (trésorerie passive)	15	16
Trésorerie à court terme	34 591	23 749

IS - Impôts différés- preuve d'impôt

- Analyse de la charge d'impôts de la période

Libellé	2023	2022
Impôt sur les bénéfices	(7 106)	(7 009)
Impôts différés	(93)	(158)
Charges d'impôts	(7 198)	(7 167)

- Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés

Libellé	2022	2023	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	655	1 097	(106)	14	(4)	220	318
Liasse		575	588		(13)		
Fiscalité différée (décalages temporaires)	1 080	958	(316)		0	191	3
Fiscalité différée (retraitements)	(424)	(437)	(379)	14	9	30	315
Valeur nette par catégorie	655	1 097	(106)	14	(4)	220	318

- Tax proof

Libellé	2023.12
Résultat des entreprises intégrées	27 285
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(7 198)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	34 484
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25.00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	(8 621)
Effets des différences de base	1 538
Effets des différences de taux	27
Effets d'imposition différée liée aux retraitements de consolidation	(142)
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(7 198)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(7 198)
ECART	0
<i>Taux effectif d'impôt</i>	20.87%

- Imposition différée nette par catégorie

Nature	Base	ID
Différences temporaires	(2 880)	720
Déficits	(952)	238
Provisions règlementées	2 464	(616)
Subventions	1 179	(295)
Ecart d'évaluation	(66)	16
IFC	(2 313)	578
Frais acquisition		475
ID US		-20
Total		1 097

Autres fonds propres

- Analyse des autres fonds propres

Analyse du poste (en K€)	2023	2022
Oseo	134	187
BPI	6	0
5GOPERA	12	0
SIMPLERAN	90	0
Ademe	20	20
Total	262	201

- Analyse par échéance

Analyse par échéance (en K€)	2023	2022
1 à 5 ans	262	221
Total	262	201

Variation des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)
2021	2 301	4 389	68 213		18 939	93 842
Affectation du résultat N-1			18 939		(18 939)	
Distribution/ brut versé			(16 798)			(16 798)
Résultat					15 914	15 914
Ecart de conversion, effet de change			(2)			(2)
Subventions			308			308
2022	2 301	4 389	70 660		15 914	93 264
Affectation du résultat N-1			15 914		(15 914)	
Distribution/ brut versé			(14 957)			(14 957)
Résultat					27 285	27 285
Subventions			601	(39)	(313)	249
Ecart de conversion, effet de change				(61)		(61)
2023	2 301	4 389	88 132	(100)	27 285	105 781

Provisions pour risque et charges

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges	8	28	21			
Provisions pour pertes de change	36	37	73	(72)		
Provisions pour pertes sur contrats		10	39	(47)		18
Autres provisions pour risques	321	422	181	(62)		(18)
Provisions pour pensions et retraites	2 501	2 948	395	(66)	118	
Autres provisions pour charges	161	410	249			
Provisions	3 028	3 857	958	(247)	118	

Dettes financières

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	7 742	6 693	2 956	(4 078)		73	
Dépôts et cautionnements reçus		40					40
Emission titres part. & av. de l'Etat - courant				(20)			20
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	20 853	21 792	807	(382)			515
Intérêts courus sur emprunts	2	7	6	(0)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	15	16			(1)	63	(61)
Dettes financières	28 612	28 549	3 769	(4 481)	(1)	136	514
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>560</i>	<i>693</i>		(385)			<i>515</i>

Échéances

Libellé	2023	Moins 1 an	1 an < 5 ans	Au delà
Emprunts auprès établis. de crédit	6 693	3 364	3 329	
Dépôts et cautionnements reçus	40	40		
Autres emprunts et dettes assimilées	21 792	4 442	13 806	3 918
Intérêts courus sur emprunts	7	7		
Concours bancaires (trésorerie passive)	1	1		
Concours bancaires (dettes)	16	16		
Dettes financières	28 549	7 870	16 761	3 918

Autres dettes

Libellé	2022	2023
Dettes fournisseurs part	22 857	20 460
Dettes fournisseurs	22 857	20 460
Avances acomptes reçus sur commandes	2 156	1 792
Dettes sociales	16 061	16 862
Dettes fiscales (hors IS)	13 069	13 337
Impôts différés passif		103
Etat impôts sur les bénéfices	127	126
Comptes courants groupe	361	3 521
Dettes s/ acquis. d'actifs	1 102	2 079
Autres dettes	25	210
Charges à payer		28
Ecart de conversion passif	13	15
Produits constatés d'avance	8 762	11 253
Autres dettes et comptes de régularisation	41 675	49 325
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	64 532	69 785

Échéances

Toutes les dettes sont à échéance moins d'un an.

- Informations relatives au compte de résultat

Chiffre d'affaires

Libellé	2023	2022
Ventes de marchandises	3 500	63 156
Production vendue de biens	25 484	(30 219)
Production vendue de services	101 751	137 201
Produits des activités annexes	44 019	
Rabais, remises et ristournes accordés	(182)	
Chiffre d'affaires	174 573	170 138

Ventilation par secteur géographique

	France	Europe CEE	Total
Ventes de marchandises	3 102	398	3 500
Production vendue de biens	16 275	9 209	25 484
Production vendue de services	77 703	24 048	101 751
Produits des activités annexes	43 204	815	44 019
Rabais, remises et ristournes accordés	(182)		(182)
Chiffre d'affaires	140 103	34 470	174 573

Analyse sectorielle du chiffre d'affaires

Entités	2023	2022
AW2S	5 356	4 407
H2 PULSE	461	
ID-MOS	15 891	16 559
KN SYSTEMES	2 132	2 181
MICROTECH LABORATORIES	601	
PRODUCTIVITY ENGINEERING	5 772	4 436
SAFE RIVER	732	
SERMA ENERGY	5 328	6 183
SERMA GROUPE	42 372	45 090
SERMA INGENIERIE	36 090	57 638
SERMA INTERNATIONAL	(2)	1 214
SERMA MICROELECTRONICS	18 019	16 121
SERMA SAFETY AND SECURITY	20 094	34 921
SERMA TECHNOLOGIES	19 486	29 974
SITREND	2 240	3 179
THIN FILM PRODUCTS		2 202
SERMA ENERGY IBERICA		303
Opérations internes		(54 270)
Chiffre d'affaires	174 573	170 138
<i>Dont opérations internes</i>	<i>(57 046)</i>	<i>(54 270)</i>
<i>Dont entrées de périmètre</i>	<i>1 794</i>	

Les opérations internes ont été traitées individuellement dans les comptes consolidés 2023.

Autres produits d'exploitation

Libellé	2023	2022
Production stockée	2 093	825
Production immobilisée	1 244	1 153
Subventions d'exploitation	10 359	9 043
Reprise sur provisions d'exploitation	194	406
Rep./Dépr. sur actif circulant	204	171
Transferts de charges d'exploitation	1 123	556
Autres produits	304	377
Autres produits d'exploitation	15 521	12 531

Le crédit d'impôt recherche 2023, à périmètre constant, est de 7 497 K€.

Le crédit d'impôt recherche 2023 des entités entrantes dans le périmètre est de 539 K€.

Sur l'exercice 2023, le montant du CIR est porté à 8 036 K€.

Sur l'exercice 2022, le montant était de 6 555 K€. Ce crédit d'impôt est enregistré en subventions d'exploitation.

Achats consommés

Libellé	2023	2022
Achats de marchandises	(2 313)	(11 424)
Achats d'études et prestations de services	(17 105)	(14 851)
Autres achats	(6)	
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 708)	(2 255)
Variation stocks de marchandises	(24)	51
Achat m.p., fourn. & aut. appro.	(18 480)	(16 571)
Var. stocks mp, fourn. & autres appro.	1 661	1 747
Achats consommés	(38 974)	(43 304)

Autres charges d'exploitation

Libellé	2023	2022
Achats non stockés, matériel et fournitures	(2 708)	(2 255)
Autres services extérieurs	(9 276)	(9 244)
Autres charges externes	(9 214)	(8 115)
Autres charges	(333)	(305)
Autres charges d'exploitation	(21 531)	(19 920)

Charges de personnel

Libellé	2023	2022
Rémunérations du personnel	(60 483)	(55 385)
Charges de sécurité soc. et de prévoyance	(25 238)	(24 133)
Autres charges de personnel	(603)	
Participation des salariés	(2 166)	(2 915)
Charges de personnel	(88 490)	(82 434)

L'effectif employé par les entreprises consolidées par intégration globale est de 1 325 personnes et se décompose comme suivant :

Libellé	2023	2022
Cadres	995	916
Agents de maîtrise et techniciens	166	310
Employés	165	
Effectif interne	1 325	1 226

Dotations aux amortissements dépréciations et provisions

Libellé	2023	2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(548)	(400)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(4 451)	(3 870)
Dot. aux provisions d'exploitation	(523)	(158)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(180)	(163)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(5 702)	(4 591)

Résultat financier

Libellé	2023	2022
Produits sur créances et VMP	8	16
Rep. sur provisions à caractère financier	66	61
Gains de change sur opérations financières	44	(14)
Autres produits financiers	52	84
Produits financiers	170	146
Charges d'intérêts	(446)	(433)
Pertes de change sur opérations financières	(100)	(9)
Autres charges financières	(54)	
Dot. aux provisions à caractère financier	(96)	(53)
Charges financières	(696)	(495)

Résultat exceptionnel

Libellé	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28	28
Produits excep. s/ exercices antérieurs	103	
Produits de cession d'immo. incorp.	322	
Produits de cession d'immo. corp.	1	21
Produits de cession de titres	2 337	84
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	187	131
Rep. sur provisions réglementées	26	
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	0	275
Rep. excep./ Dépr. actif circulant	45	32
Transfert de charges exceptionnelles	1 290	
Produits exceptionnels	4 340	570
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(655)	(103)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(168)	(0)
VNC des titres conso cédés		(52)
VNC des immo. incorp. cédées	(286)	
VNC des immo. corp. cédées	(92)	(46)
VNC des titres cédés	(2 616)	(10)
Autres charges exceptionnelles	(927)	(83)
Dotations aux provisions réglementées	(26)	
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(287)	(8 800)
Charges exceptionnelles	(5 058)	(9 094)

Analyse sectorielle du résultat d'exploitation

Entités	2023	2022
AW2S	997	833
H2 PULSE	531	
ID-MOS	4 028	4 543
KN SYSTEMES	577	537
MICROTECH LABORATORIES	(168)	
PRODUCTIVITY ENGINEERING	963	632
SAFE RIVER	129	
SERMA ENERGY	4 285	(27)
SERMA GROUP	64	30
SERMA ENERGY IBERICA	125	62
SERMA INGENIERIE	10 298	9 997
SERMA INTERNATIONAL	161	99
SERMA MICROELECTRONICS	5 949	4 781
SERMA SAFETY AND SECURITY	2 588	3 090
SERMA TECHNOLOGIES	4 921	5 475
SITREND	310	782
SERMA US	(32)	
THIN FILM PRODUCTS		1 119
Total	35 728	31 953
<i>Dont entrées de périmètre</i>	<i>460</i>	

Autres informations

Résultat par action

(en K€)	2023	2022
Résultat Net part du groupe	27 285	15 914
Résultat par action		
– Résultat par action (en euros)	23.72	13.83
– Nombre moyen d'action	1 150 536	1 150 536

Evènements postérieurs à la clôture

La société Si Trend est fusionnée avec effet rétroactif au 01.01.24 dans la société Serma Safety et Security. Il n'y a pas d'autre événement postérieur à la clôture significatifs n'ayant pas donné lieu à un enregistrement en comptabilité.

Intégration fiscale

Il n'existe pas d'option pour l'intégration fiscale sur ce palier.

Parties liées

Aucune transaction avec les parties liées n'est à mentionner. Toutes les opérations sont tracées dans les comptes consolidés.

Toutes les opérations sont conclues à "des conditions normales de marché".

Il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2022 (voir Note 4.3, de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022).

Les parties liées identifiées sont les suivantes : SCI Gallilé et SCI La rochelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'ensemble des sociétés du groupe et figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 225 K€ au titre du contrôle légal des comptes et sont répartis comme suivant :

- Mazars 156 K€
- In extenso 69K€

Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait à donner directement la rémunération individuelle

Principaux engagements hors bilan et opérations non inscrites au bilan

Engagements hors bilan donnés

	2023	2022
- Lettres de confort	309	469
- Nantissement sur titres	5 292	
- Caution donnée	50	
- Complément de prix	106	250
- Promesse d'achat	10 917	
Total	16 674	719

Engagements hors bilan

	2023	2022
- Loyers HT restant à verser (Pour tous les loyers)		
- 1an	2 962	3 545
+ 1an - 5 ans	10 631	13 585
+ 5 ans	11 437	16 824
Total	25 029	33 954